

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA.

L'AFFAIRE DE CALGARY

Les derniers développements

Le dramatique conflit de Calgary a trouvé une solution temporaire, aussi extraordinaire que le reste de l'affaire.

On sait où les choses en étaient rendues. La Cour suprême de l'Alberta, ayant déclaré nul l'arrêté ministériel en vertu duquel sont retenus à l'armée les jeunes gens de 20, 21 et 22 ans qui ont obtenu des exemptions régulières, ordonna au colonel Moore de produire devant elle ceux qui avaient invoqué le bénéfice de cette décision. Le colonel Moore, obéissant vraisemblablement au nouvel arrêté ministériel qui prétendait annuler les conséquences du jugement de l'Alberta, refusa d'obéir. Ordre fut alors donné au shérif de se saisir de la personne de l'officier. Le shérif n'en put rien faire et une dépêche nous annonça plus tard qu'on était en train de fortifier les quartiers-général du colonel Moore, qu'on y installait des mitrailleuses. En même temps, le ministre de la Justice faisait prier le tribunal de suspendre l'exécution de son jugement et il semble qu'après cela il se soit produit, dans la coulisse, une tentative de conciliation. Il devenait évident que l'affaire serait rapidement portée devant la Cour suprême du Canada. En attendant la décision de celle-ci, ne pas tout laisser dans le statu quo ? La solution paraissait convenir aux avocats des conscripts et être acceptable au tribunal albertain — mais à la condition qu'on ne profite pas du délai pour arracher à la juridiction de celui-ci les jeunes gens qui avaient fait appel à son autorité.

Or vendredi soir, après une série d'ajournements et des communications avec Ottawa, de la part des représentants du ministère de la Justice à Calgary, MM. Beck et Stuart, tirèrent une rapide consultation et, en leur nom à tous, M. Harvey lui devant le tribunal une déclaration dont une dépêche au *Star* de samedi nous a apporté quelques extraits. Ce sera, selon toute probabilité, un document de l'histoire judiciaire et politique du Canada. « Deux alternatives sont offertes au tribunal, dit M. Harvey. Il peut, ou abdiquer son autorité et ses fonctions et avertir ceux qui demandent le redressement et la protection de leurs droits qu'il est impuissant, ce qui signifierait qu'il n'y a pas d'autre pouvoir que la force — ou il peut continuer à accomplir les devoirs qui lui ont été confiés par la loi — ou il peut continuer à accomplir les devoirs qui lui ont été confiés par la loi — ou il peut continuer à accomplir les devoirs qui lui ont été confiés par la loi. »

C'était le conflit absolu, avec de très graves perspectives. Mis au courant de cette dernière dépêche du ministre de la Justice, M. Harvey, le président de la Cour suprême de l'Alberta, et ses deux collègues présents à Calgary, MM. Beck et Stuart, tirèrent une rapide consultation et, en leur nom à tous, M. Harvey lui devant le tribunal une déclaration dont une dépêche au *Star* de samedi nous a apporté quelques extraits. Ce sera, selon toute probabilité, un document de l'histoire judiciaire et politique du Canada. « Deux alternatives sont offertes au tribunal, dit M. Harvey. Il peut, ou abdiquer son autorité et ses fonctions et avertir ceux qui demandent le redressement et la protection de leurs droits qu'il est impuissant, ce qui signifierait qu'il n'y a pas d'autre pouvoir que la force — ou il peut continuer à accomplir les devoirs qui lui ont été confiés par la loi — ou il peut continuer à accomplir les devoirs qui lui ont été confiés par la loi. »

Le juge en chef fit ensuite observer qu'il était évident que le refus du colonel Moore n'était qu'un incident dans toute l'affaire et que, si la personne qui a reçu l'ordre de produire les jeunes conscripts ne voulait pas le faire, le tribunal devait, à moins de confesser son impuissance, charger quelqu'un d'obtenir ces conscripts et de les amener devant lui. « En décidant de poursuivre normalement l'exercice de ses fonctions, dit M. Harvey, ce tribunal n'oublie point le fait que le ministre de la Justice désire fortement souligner devant nous, que le Canada a un très grand et très urgent besoin de soldats, mais il est clair que prendre pour notre principe directeur une telle considération serait substituer à la loi, comme base d'une décision judiciaire, les considérations de l'heure (expediency). Il nous paraît aussi clair que, sans aucun doute, il y a assez de force, quoiqu'il n'y ait pas de droit, derrière les autorités militaires, pour empêcher les fonctionnaires du tribunal d'accomplir leurs devoirs et même pour détruire et les membres du tribunal et ses fonctionnaires, mais tant que le tribunal existera, il doit essayer d'accomplir son devoir tel qu'il le voit. »

Le tribunal ordonnait en même temps au shérif de s'emparer de la personne des conscripts intéressés et de les libérer en attendant la décision du tribunal fédéral. Il ajoutait que le shérif avait le droit, pour faire exécuter ses ordres, de requérir les services de tous les hommes valides qui vivent sous la juridiction du tribunal — c'est-à-dire, en fait, de toute la province de l'Alberta.

Il semble qu'après on ait eu l'impression très nette, à Calgary, qu'il fallait à tout prix éviter un conflit, peut-être sanglant, entre les militaires et les agents du tribunal. Un représentant de la ville convoqua les principaux intéressés, le colonel MacDonald prit sur lui de garantir que les conscripts ne sortiraient point de la province, alléguant que c'était un cas où il se croyait justifiable de désobéir, et le tribunal, mis au courant, consentit, sur cette promesse du commandant du camp, à laisser les choses en l'état, en attendant la décision de la Cour suprême du Canada. Par son énergique insistance, et grâce à l'attitude prise par le colonel MacDonald, la Cour suprême de l'Alberta a conservé aux jeunes conscripts leur droit de bénéficier du jugement de la Cour suprême du Canada, si celui-ci leur est favorable.

C'est jeudi que le tribunal fédéral entendra cette cause historique. La question ne sera point posée sur le cas de l'Alberta mais la décision videra les mêmes principes.

Une décision favorable à la thèse gouvernementale réglerait temporairement la chose, en attendant un appel possible au Conseil privé. Une décision adverse ouvrirait un nouveau conflit et provoquerait vraisemblablement une session spéciale du Parlement si le gouvernement persiste à vouloir annuler les exemptions. On a prétendu qu'il pourrait passer outre au jugement de la Cour suprême et faire substituer la loi. Dans un cas comme dans l'autre, il lui faudrait recourir assez rapidement à l'approbation des chambres.

D'aucuns prétendent que la situation ouvrière et le conflit qui s'élève entre le Conseil du Service militaire et le ministère de la Milice pourraient aussi hâter la convocation des chambres et le retour des ministres. Le Conseil veut compter parmi les 100,000 hommes que la loi permet de lever, les conscripts qui ont devancé l'appel ; le ministère, point. Or la divergence d'opinion a des conséquences immédiates — car elle vise le point où devra s'arrêter le recrutement obligatoire.

On sait que, dans une affaire intentée à Québec, l'avocat de l'un des conscripts soutient même que la limite des 100,000 hommes est déjà atteinte.

Gmer HEROUX.

LE CULT DE L'INCOMPÉTENCE

OU L'ON VOIT QU'IL EST IMPORTANT DE NE PAS AVOIR SES BREVETS POUR EXERCER LES FONCTIONS D'INGENIEUR, AU SERVICE DE CONCORDIA, SOUS LE REGIME DE LA REFORME MUNICIPALE.

La nomination de M. Mann est un cas-type, un témoignage. Grâce à elle, on connaît le nouveau système de promotion, substitué à la commission du service municipal, dont on faisait si grand état naguère. Grâce à elle, on sait que l'avancement n'est conditionné, à l'emploi de Concordia pourvue d'un conseil de famille, ni par les états de service, ni par la compétence, ni par le souci de l'économie, mais par des raisons occultes et louches. C'est un témoignage et c'est aussi une nomination-type. On s'en est servi pour sonder l'opinion, et si elle ne réagit pas puissamment, on verra, sans jeu de mot — sans répandre, on verra, enfin, la coutume que le gouvernement provincial est en train de faire prévaloir, et dont la nomination du Dr

sinon le plus récent, s'établir à l'hôtel de ville. Chômer le 12 juillet deviendra la suprême qualification à un poste, quel qu'il soit.

Il nous paraît de plus en plus prouvé que, dans le recrutement de ses candidats, la commission nommée pour restaurer le crédit et le bon nom de Montréal se soucie de la compétence, malgré les avis de son compère le *Star*, comme du vote des électeurs.

A ce sujet, nous avons quelques questions à poser à l'administration et nous espérons, afin qu'elles ne restent pas sans réponse, qu'elles seront reprises par quelque membre du conseil. 1o Est-il vrai qu'on a congédié récemment une dizaine d'ingénieurs diplômés de Polytechnique, école qui jouit de la « reconnaissance » officielle de la ville et de la province ? 2o Est-il vrai qu'on a invoqué, pour le congédiement de ces ingénieurs, le seul motif d'économie ? 3o Est-il vrai qu'on a gardé au service de la ville au moins deux fonctionnaires faisant fonction d'ingénieurs ? 4o Est-il vrai que les dits employés ne possèdent aucune espèce de diplômes d'ingénieur civil ? 5o Est-il vrai qu'ils touchent un traitement égal sinon supérieur à celui de certains des ingénieurs remerciés ? 6o Est-il vrai qu'à l'un de ces fonctionnaires, non pourvu d'un diplôme d'ingénieur, est confié l'important travail de la révision des plans de cotisation sur le coût des égouts, plans préparés par des ingénieurs diplômés ? 7o Est-il vrai que l'article 5125 des statuts réformés de la province de Québec (1909, vol. II, chap. VI, section I) porte entre autres choses que « quiconque, sans être porteur d'un diplôme ou d'un certificat d'ingénieur civil, obtenu en vertu de la province de Québec, » — exerce la profession d'ingénieur civil.

La commission des fonctions, etc... est possible d'une amende d'au moins \$100.00 et d'au plus \$200.00 et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois pour la première offense ?

A supposer que l'administration soit contrainte, comme nous avons raison de le croire, par le souci de la vérité de répondre affirmativement à toutes ces questions, ne pourrait-elle nous expliquer, par la même occasion, comment il se fait qu'elle, fille de la législature, et responsable à elle seule de ses actes, tienne les lois de celle-ci en pareil mépris ?

Par la même occasion encore, l'administration ne pourrait-elle nous faire savoir par quel tour de passe-passe, par quelle martingale prodigieuse, on entend réaliser des économies en substituant des incompétences à prix égal, aux compétences ?

Voilà nous paraît-il, autant de questions dont les réponses intéressent au plus haut point le public.

Pour nous, la conduite de la commission administrative a cessé de nous étonner, depuis qu'elle a procédé à l'expulsion, sans examen, de fonctionnaires désignés à l'immolation par un dénonciateur redevable de sa nomination à toutes les interventions sauf celle de la compétence.

Et nous ne serions pas autrement surpris s'il existait, comme on nous l'a affirmé, une échelle de traitement fondée non pas sur les qualifications du candidat, mais celles de son protecteur, qui serait à peu près comme suit :

1o—protégé par un premier ministre—salaire sans limite ; 2o—protégé par un ministre provincial ou un sénateur fédéral—pas moins de \$1,800 ; 3o—protégé par un député—pas moins de \$1,500 ; 4o—protégé par le maire (oui par le maire, car cette girouette de Médéric peut tourner à tous vents, ses candidats sont toujours tabous) — pas moins de \$1,500.

5o—protégé par un brevet universitaire en bonne et due forme—un mois d'avis.

Il est dit si simple d'éviter tous ces abus dont crame déjà la commission administrative à peine édifiée, en nommant, comme on en avait pris l'engagement, une commission du service municipal. Qu'en pensent les écoles universitaires et les associations professionnelles ?

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

LA PLUIE

« Ennuiez comme la pluie » : c'est à tort que l'on a consacré cette expression. Certes, cela ne porte pas à la gaieté de cheminer sous un parapluie, le nez à terre, pour éviter sous nos pieds les flaques d'eau des rues mal pavées ! Entendre le bruit monotone des gouttes de pluie qui heurtent notre vitre, voir le ciel uniformément gris, l'eau qui ruisselle des toits, non, cela n'est pas gai, mais les champs ne seront-ils pas plus beaux et plus verts, les germes de la terre plus près d'éclore, quand aura passé ce temps d'orage ?

Pour notre part, les jours de pluie sont des jours de réjouissance. Elle s'extériorise tant aux jours de grand soleil qu'il nous semble qu'elle est perchée partout où il y a de la lumière. Avec les papillons, elle butine sur les fleurs et perche dans les nids avec les oiseaux. Nous jouissons d'une langueur indéfinie qui se précise aux jours de pluie, alors que chacune en profite pour demeurer en sa maison, faire son raccommodage, lire les revues négligées et peut-être écrire quelques pages de son journal.

Nous aurons vraiment tort de nous ennuyer durant les jours où la pluie, qui favorise en la terre l'éclosion des germes, peut faire naître en notre âme des pensées...

Joëla ROHU.

HALTE-LA !

LE TRAMWAY ENTEND-IL CONTINUER D'IGNORER LES DROITS DU FRANÇAIS ?

En 1911, M. Armand Lavergne étant député à la législature, avait fait insérer dans le bill du tramway une clause portant que les indications des trajets des voitures seraient rédigées en français et en anglais.

Dans les nombreuses amputations que subit le bill, en passant par les diverses étapes de la législation, l'amendement s'en alla avec d'autres lambeaux importants du texte initial.

Depuis lors, la compagnie a continué de n'afficher que des indications anglaises.

Vingt fois nous avons réclamé du conseil puis de l'une et l'autre commission du tramway qu'elles exigent des affiches bilingues.

Comme on paraît disposé à piller les citoyens sans même y mettre la moindre forme, sans consentir la moindre concession, nous revenons de nouveau à la charge, nous sommes la commission des tramways de sauvegarder les droits de la population.

Et qu'on n'oublie pas que la compagnie des tramways reste soumise comme les autres à la loi Lavergne ! Pourtant elle a constamment imprimé ses billets en une seule langue.

Nous demandons qu'elle se soumette aux ordonnances de la législature, qui s'est montrée pour elle si prodigue de faveurs.

Nous devons avoir, et si les citoyens veulent y mettre l'énergie suffisante, nous aurons des affiches dans l'une et l'autre langue et des billets également dans l'une et l'autre langue.

Encore une fois, si on objecte que les impressions bilingues seraient trop coûteuses ou qu'elles prendraient trop de place, nous ne sommes pas exigeants, nous nous contenterons d'une seule langue — celle de la majorité.—L. D.

BLOC - NOTES

Les grèves

Nous sommes en pleine période de difficultés ouvrières ; à Vancouver, des électriciens ont quitté l'ouvrage et les employés des tramways viennent de suivre leur exemple ; les télégraphistes du *Great North Western*, compagnie dont le réseau est des plus étendus, viennent d'annoncer qu'ils se mettront en grève demain, mardi, s'ils n'obtiennent satisfaction dans leur différend avec leurs patrons ; et, à moins que le bureau de guerre des chemins de fer ne parvienne à s'entendre avec une trentaine de mille ouvriers canadiens, d'ici quelques heures, ceux-ci annoncent leur intention de chômer bientôt ; leur exemple pourrait en entraîner d'autres à la suivre. La déclaration de principes du ministère, la semaine dernière, sur les rapports entre les patrons et les ouvriers, n'a fait qu'exprimer une série de lieux communs que le bureau de guerre n'avait pas aux uns plus qu'aux autres. La cherté de la vie, qui augmente rapidement, reconnaît le ministère dans cette même déclaration, est au fond de toutes ces difficultés ouvrières. Il paraît bien que cela ne fait que commencer. Si les patrons et les ouvriers ne s'entendent pas bientôt, le public paiera la note ; et s'ils s'entendent, le public paiera également. Comme on le voit, il y a quelque chose de déficient dans notre organisation économique présente ; et la période agitée que nous traversons n'est pas pour faciliter une mise au point pourtant nécessaire.

Journalistes de Toronto

On aurait pu s'imaginer, au ton que prennent les grands journaux de Toronto à l'endroit du Québec et des feuilles de chez nous, que le journaliste de Toronto est un être tout à fait supérieur. Tel n'est cependant pas l'avis du *Catholic Record*, de London, qui dit dans son dernier numéro : « Quoi que nous pensions par ailleurs du *Devoir*, il nous faut admettre que le journal de M. Bourassa, à sa face même, démontre qu'il est écrit et publié par des gens instruits ; il y a très peu de quotidiens de l'Ontario dont on puisse en dire autant. Il y a quelques jours, le *Globe* de Toronto publiait une dépêche de la *Canadian Press* de Montréal et traitait de prétendues négociations relatives aux règlements des écoles bilingues de l'Ontario. A deux endroits, cette dépêche parle de *Manager Latulippe*, qui aurait été partie à ces négociations. Il est évident que le rédacteur du *Globe* qui a laissé passer cela est mieux renseigné sur le baseball que sur la question bilingue. *Manager Latulippe*, c'est, en réalité, Monseigneur Latulippe, l'évêque d'Halifax. Le *Devoir* avait employé l'abréviation *Mgr*, le *Globe* en a fait innocemment *Manager*. Voilà qui mérite d'être mis tout à côté de la traduction de cet autre quotidien de Toronto qui, en donnant une version anglaise de la lettre du cardinal Bégin à son clergé au sujet des incidents de Québec, pendant la Semaine Sainte, a traduit *Monsieur le curé* par *Mr. Cure*. Le journaliste ordinaire de Toronto ne peut ni lire le français ni écrire l'anglais. » Nous en savions déjà quelque chose. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'on traduit à Toronto l'abréviation *Mgr*.

par *Manager*. Et ce ne sera pas la dernière.

Rapprochement

M. Martin, notre maire, emploie depuis quelque temps, quand il parle de notre premier ministre, M. Gouin, un tout autre vocabulaire que celui dont il usait, au temps de ses dernières élections. Les deux sont-ils en train de se réconcilier sur notre dos ? La question des tramways les rapproche. M. Martin n'a pas renoncé à son projet d'entrer au conseil législatif. Est-il à donner les gages qui auront finalement raison de l'hostilité du premier ministre à son projet de nouveaux honneurs ? Ou assistons-nous à quelque nouveau baiser Lamourette ?

Froissé

Le *Mail* and *Empire* de Toronto dérivait ces jours-ci : « Il faut noter que, tout comme la révolution américaine fut une révolte contre le germanisme sur le trône d'Angleterre, révolte ou Washington luttait principalement contre des mercenaires hessois... » etc. Un lecteur du *Mail*, descendant de loyalistes émigrés de la Nouvelle-Angleterre au Canada à l'époque de la révolution américaine, lui écrit à ce sujet : « Si cela n'est pas tout à fait faux, cette affirmation est pour le moins très insultante pour l'intelligence et le loyalisme des ancêtres de bien des descendants des loyalistes américains au Canada. » Peut-être. Mais comme, de ce temps-ci, on est en train d'écrire de nouveau et d'une toute autre façon l'histoire des relations des colonies américaines avec l'Angleterre pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ces descendants de loyalistes devraient souffrir que les auteurs de la refonte de l'histoire en prennent à leur aise avec la vérité et les détails des événements de cette époque. Leurs réclamations n'y changent rien.

S'expliquera-t-elle ?

La *Sentinel* de Toronto dira-t-elle comment elle a publié, la semaine dernière, en la donnant pour authentique, une prétendue lettre d'un nommé *Lamar Desrochers*, 17, Côte d'Armes, Montréal, écrite sur le papier à lettres d'une maison inexistante à Montréal, *Prepot et Desrochers* ? A-t-elle fabriqué un faux ? A-t-elle donné la lettre sans s'assurer de son authenticité ? A-t-elle voulu se moquer de ses lecteurs, tant et si souvent fois bernés qu'une fois de plus ne compte pas ? Quoi qu'il en soit, il y a à 17, Côte d'Armes, un nommé *Prepot et Desrochers* ni personne qui s'appelle *Lamar Desrochers* et l'annonce des adresses non plus que le bottin téléphonique de Montréal ne renferme aucun nom qui ressemble un tant soit peu à ceux-là. Mais la *Sentinel* restera muette, en face du faux.

Les mites

C'est le temps où les mites font des dégâts dans les fourrures et les étoffes de laine. Un entomologiste qui a longuement étudié ces menus insectes a conduit toute une série d'expériences au cours de ses travaux ; il en est venu à cette conclusion, dit une revue vulgarisatrice, que ni l'odeur du tabac ni celle du cèdre ne protègent les vêtements et les fourrures contre les mites. L'odeur de la kerosène non plus que celle de la gazoiline ne leur nuisent, dit-il. Seuls le camphre et la naphthalène tuent, dans des endroits fermés. Mais les larves des mites, qui causent les plus grands dommages, ne vivent pendant des semaines sur des étoffes imprégnées de sublimé corrosif, un des poisons les plus violents, puisqu'un grain suffit à tuer un homme bien constitué. Avis aux ménagères, s'il n'est pas trop tard pour qu'elles se protègent contre ces insectes nuisibles.

Profits de guerre

Les brasseries du Royaume-Uni n'ont pas spécialement à se plaindre des restrictions imposées à la fabrication de la bière, en Angleterre, depuis quelques mois. Le *Daily Chronicle* de Londres rapportait récemment que plusieurs brasseries des Iles Britanniques, faisant des affaires qu'on ne peut qualifier de prospères, ont aujourd'hui des plus prospères. Quatre des plus grosses compagnies de brasseries anglaises ont notamment fait de bénéfices qu'elles n'ont jamais touchés l'an dernier des bénéfices de \$1,200,000 contre \$340,000 en 1913, la brasserie Ind. Coope & Co., \$1,025,000 contre \$470,500 en 1913, Watney, Comb & Reid's, \$5,565,000 contre \$4,500,000 en 1913, Salt & Co., \$490,500 contre \$151,500 en 1913. « De 84 brasseries anglaises, 27 paient les plus hauts dividendes qu'elles ont jamais payés depuis leur existence, et bien des autres font plus de bénéfices qu'elles n'en ont jamais en depuis dix, douze ou quatorze ans », ajoute le *Chronicle* ; il dit par ailleurs que 86 grandes compagnies industrielles anglaises ont depuis trois ans, des bénéfices de 50 pour cent plus forts que ceux qu'elles ont touchés pendant les trois dernières années de paix. Il y a donc partout des industries pour lesquelles la guerre est une excellente affaire. La *Canadian Car* et la compagnie de munitions canadienne qui a versé en un an 900 pour cent de bénéfices à ses actionnaires sur leur mise de fond initiale ne sont pas des cas isolés.

G. P.

LE DISCOURS DE LLOYD GEORGE

Le discours prononcé hier par M. Lloyd George, en présence des journalistes canadiens, offre un intérêt considérable.

Nous en donnons aujourd'hui toute la partie essentielle, et nous aurons l'occasion d'y revenir.

EN VACANCES

PREMIERES NOTES SUR CHANDLER

Le matin, je me suis mis en route curieusement vers le centre du village, où devait se trouver la pulperie, dont j'entendais déjà le grondement. On s'y rend par une rue large et macadamisée, bordée d'une double rangée de trottoirs en béton qui ne sont pas sans causer un peu d'étonnement, dans un quartier où l'on croirait la drague, de pêcheurs enserrée par la forêt. La forêt a dû s'éloigner, et c'est maintenant l'industrie qui prend le pas, même sur la pêche, qui constituait il y a peu d'années la seule occupation de la population. Un bon jour, des étrangers, des Américains, arrivèrent et se mirent à parcourir la contrée, avec des instruments scientifiques, et bientôt ils se mirent à faire l'acquisition de terrains étendus. Les gens ne se firent pas longs, en certains cas, à relever des transactions qu'ils réalisèrent aisément. Les Yankees procédaient en vitesse, et payaient sans compter ; et bientôt, une grande étendue de terrain leur appartint, au bord de la mer ; ils s'étaient aussi assurés déjà des droits de coupe, des « limites » très étendues dans la forêt gaspésienne, si riche et à peu près inépuisable, comme quantité.

Il s'éleva d'abord une scierie au bord de l'eau et non loin du confluent de deux rivières venant de l'intérieur, celle du Nord et celle du Sud. Ouest comme on l'appelle ; les billots de cèdre et d'épinette descendirent au printemps en abondance, et les moulins à bardeaux commencèrent leur chant strident, différent de celui des grandes scies qui courent le bois en longueur, pour faire du madrier ou de la planche. Il appert que le surintendant de la compagnie, eut un jour l'idée que le pays se prêtait à une exploitation plus vaste, et comme depuis plus d'un quart de siècle la pulpe faisait tourner bien des meules, et quelques têtes, il suggéra la construction d'une grande usine à pulpe chimique au président, M. Chandler, financier de New-York. De fil en aiguille, Pabos devint Chandler, et l'usine fut édiflée, à grands frais, tout au bord de la mer, et l'on peut sans doute ajouter, au grand ébahissement de la paisible population de ces lieux, plus experts en morue qu'en « siccité » de pulpe chimique. Et j'ai sous les yeux le produit des efforts et des millions dépensés. Une vaste et haute usine dont le dessin général rappelle celle que j'ai visitée il y a quelques jours à Bagotville, ou plus exactement à Port-Alfred, ainsi baptisée du prénom de M. Dubuc.

Comment celui-ci a été amené à prendre la direction de cette affaire si éloignée de celle de Chicoutimi, je n'en sais rien de précis, si ce n'est que les gens racontent que l'entrepreneur de Chandler précipitait, après trois ou quatre années, pour avoir été bâtie de façon trop coûteuse, trop à coups de millions, ce qui en avait enflé le capital hors de proportion avec le rendement possible. Comment M. Dubuc, qui est plus souvent à New-York qu'à Londres qu'à Chicoutimi, fit la connaissance du groupe financier en question, et comment, se rendant compte de sa compétence, les Américains empressés lui demandèrent de les diriger, je n'en sais rien au juste et ne m'en suis point inquiété. Ce qui est certain, c'est que depuis deux ou trois ans il est président et gérant-général de la *Saint-Lawrence Pulp and Paper Corporation*, siège social à Chandler, et que l'on assure que les Américains lui paient pour cela des appointements royaux. Et toujours par la rumeur publique, et sans rien savoir à ce sujet d'officiel, je suis sous l'impression que l'affaire de Chandler fait maintenant partie de la combinaison connue sous le nom de *North American Pulp and Paper Company* qui embrasse les deux pulperies mécaniques de Chicoutimi, celle de Val-Jalbert des chutes Oulichouan, et les usines chimiques de Port-Alfred et de Chandler ; je fais mon possible pour n'en pas oublier. Le siège social général est à Chicoutimi, où la *North-American* possède des bureaux importants et qu'on ne dit admirablement organisés. Et Dieu me garde d'essayer d'établir quelles relations peut avoir la *North-American* avec les diverses entre-

prises connexes, chemins de fer, aqueducs, éclairage électrique, imprimeries, ports et navigation, téléphones et fabrication d'outillages et machineries, dont M. Dubuc est aussi l'instigateur et le conseiller, même après sans doute qu'elles se sont développées chacune de son côté et avec des fortunes diverses. Cet homme semble avoir un don irrésistible de créer des affaires et de trouver les hommes pour les faire marcher ensuite. Il a ses critiques comme tout autre, et ils peuvent avoir raison sur maints points ; mais au simple point de vue du développement des compétences canadiennes-françaises, son œuvre prend des allures de grandeur. Et ce n'est que sous cet aspect que je me permets de parler de lui, n'ayant pas à juger du côté purement matériel de ses entreprises, ni même de leurs résultats assurés ou douteux, ce qui échappe à ma compétence. Et il n'est peut-être pas mauvais d'ajouter tout de suite que M. Dubuc ne peut pas m'avoir fourni lui-même les quelques renseignements que je mêle à ces impressions personnelles, car je ne l'ai pas rencontré depuis deux ans au moins, en une occasion que je suis tenté de rapporter ici sans façon, parce qu'elle montre l'un des côtés de la vie de cet homme, le côté ambulant...

Suivant la délégation de la *Bonne Entente*, section française, qui faisait visite à l'Ontario, je fus surpris, à Hamilton, le matin du second jour, de rencontrer M. Dubuc, au milieu des autres voyageurs québécois.

—Comment, lui dis-je, vous voilà vous aussi ?

—Ah! mon cher ami, me répondit-il en souriant, vous savez bien que si c'est loin, vous êtes sûr de m'y trouver !

Badinage qui incluait un peu d'ennui ; car on m'assure qu'il commence à ne plus trouver amusante la vie de perpétuel voyage qu'il mène depuis quinze ou vingt ans, et qui le fait aller, par exemple, deux fois à New-York, trois fois à Chandler, une fois à Ottawa, et d'autres encore que j'oublie, dans le cours d'un seul mois, et ainsi tout le temps.

Le village de Pabos, dont la partie centrale est devenue Chandler, n'était pas gratifié par la nature au premier chef pour la beauté de la mer, qui y forme une baie comme tant d'autres baies gaspésiennes. C'est dire que l'endroit n'est pas spécialement enchanteur, bien que les habitants y soient assez coquettement logés, sur la côte qui s'élève à quelque distance de l'usine, en un autre quartier de ce gros bourg. Mais c'est naturellement elle, l'usine, qui forme le morceau de résistance du village nouveau, dont elle a du reste provoqué la création. Village bâti en guerre, avec une grande rue qui fait angle droit à son extrémité pour aller à la mer et à la gare. C'est vers le centre de cet angle que s'élève la manufacture. Il faut répéter ici ce que je disais l'autre jour de celle de Port-Alfred : une usine de pulpe chimique, c'est tout en hauteur, parce que c'est avant tout des cuves, circulaires et hautes de 52 pieds, qui commencent à 20 pieds de terre en viron, et que surmontent un attirail destiné à leur remplissage. Elles sont ainsi trois jumelles, placées à l'intérieur d'un haut bâtiment cubique, en ciment si j'ai bonne mémoire. Quatre murs gris et lisses s'élevant à cent vingt pieds de hauteur ; tout près, s'en trouve une autre, en plus petit, en demi-dimensions environ, comme la petite fille de la grosse usine, servant aux fournaux et cornues où l'on fabrique les acides nécessaires. Placez au pied de ces deux hautes boîtes une autre boîte vitrée, basse et toute en longueur, contenant les canaux, tamis et rouleaux chauffés qui terminent la fabrication du produit, et vous avez une idée d'ensemble de l'établissement. Il faut cependant ajouter, dans le cas qui nous occupe, la grande scierie avoisinante, annexe indépendante et qui fait du bardeau sans s'occuper si le gros voisin fait de la pulpe. Deux exploitations différentes, mais sous la même direction.

Nous y reviendrons demain. Ernest BILODEAU.

ENVOYEZ-LEUR UN JOURNAL

Il y a dans les camps du Canada et d'Angleterre, de ce temps-ci, des milliers de soldats canadiens-français.

Il faut les tenir en contact avec la vie canadienne, faire en sorte qu'ils sachent ce qui se passe dans leur province et dans leur pays.

Le journal est pour cela le meilleur lien de communication entre eux et ce qu'ils laissent derrière eux.

Aussi bien convient-il de leur envoyer aussi souvent que possible des journaux de leur province.

Le *DEVOIR*, pour sa part, à la demande d'un certain nombre de parents et d'amis de ces soldats, consent un abonnement de faveur au bénéfice de ces jeunes gens.

Il leur enverra le journal à n'importe quelle adresse, dans les camps militaires du Canada et de l'Angleterre, pendant la durée de leur entraînement, au taux de 25 sous par mois ; l'adresse en pourra être changée sans frais aussi souvent qu'il le faudra, sur simple notification.

Cet abonnement est strictement payable d'avance. Les parents et les amis des soldats ne peuvent en faire bénéficier que ceux-ci.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

POUR LA PROPAGANDE

Monsieur le Directeur,

Veuillez-vous me permettre de vous signaler un bel exemple d'activité et de propagande chez nos compatriotes à Saskatoon.

Il s'agit d'une conférence de Mgr Mathieu, sur le régime scolaire de la province de Québec, afin de répondre aux critiques qu'on nous adresse très souvent dans les provinces de langue anglaise et qui servent de base aux attaques contre les minorités de là-bas. Ils viennent, aujourd'hui, de publier, en anglais et en français encore, une étude sur la situation scolaire dans leur province.

N'est-ce pas intéressant, et cela ne valait-il pas la peine d'être signalé?

Votre bien dévoué,

X.

LA SITUATION RESTE TENDUE

LES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER ET LES PATRONS SEMBLERONT LE POUVOIR CONCILIER LEURS INTERETS.

Deux grèves importantes menacent actuellement l'économie du pays: celle des employés des chemins de fer, affectant 50,000 ouvriers et celle des télégraphistes de la Cie Great North Western Telegraph. La situation s'aggrave par le fait que les employés tiennent coûte que coûte à leurs réclamations et que les directeurs des compagnies semblent rendus au maximum de leurs concessions.

Les employés de chemins de fer ont refusé les propositions des directeurs, et la commission s'est réunie continuellement depuis trois semaines pour trouver une solution au problème devenu de plus en plus épineux tous les jours. Elle prétend bien aujourd'hui malgré les menaces ouvertes des employés, que se rendre à leurs demandes ce serait autoriser la banqueroute des chemins de fer canadiens, y compris même le Pacifique Canadien que l'on dit pourtant en excellente posture au point de vue financier.

La Commission s'est réunie hier après-midi et a fait connaître sa décision par la communication suivante aux délégués:

"Comme la Commission des Chemins de fer du Canada a offert à votre comité représentant les employés de l'Union canadienne, lesquels forment dix p. c. de votre union internationale, les mêmes salaires et heures de travail qu'il s'appliquent maintenant, ou pourrait s'appliquer (résultat de négociations entamées à Washington), aux quatre-vingt-dix p. c. de votre organisation, les chemins de fer américains, la Commission des Chemins de fer du Canada, pense que vous n'avez aucun droit moral d'encourager ou d'ordonner une grève et croit que vous devriez accepter son offre qui est l'extrême limite à laquelle elle puisse aller".

(Signé) La Commission des Chemins de fer du Canada.

W. M. NEAL, Secrétaire général.

La Commission doit maintenant conférer avec le gouvernement et lui soumettre toute la question.

L'autre grève, celle des télégraphistes, est moins grave, mais elle est encore plus imminente. M. C. E. Hill, vice-président de l'Union des télégraphistes commerciaux, a déclaré hier que la grève éclaterait dans les bureaux de la Cie Great North Western, dès le commencement de la semaine, et probablement mardi.

À Toronto, il y eut une assemblée des télégraphistes du G.N.W. et du C.P.B. Les employés du Pacifique favorisent une grève qui affecterait les deux compagnies et paralyserait toutes les communications. Cependant, il fut décidé de ne venir au secours des employés du G.N.W. qu'en cas de nécessité.

Le délai apporté à la déclaration de la grève est dû à la situation de la compagnie Western Union des États-Unis, qui a été réglée hier, alors que le président a reçu l'autorisation de prendre le contrôle des lignes de téléphone et de télégraphie.

Les employés ont appris hier, que le cabinet, à sa séance de jeudi, s'est déclaré unanime en faveur de la réinstallation de Taylor et Thompson. Z. A. Lash a insisté de la part de la compagnie pour qu'une enquête soit tenue. L'assemblée s'est ajournée sans avoir donné de résultat satisfaisant.

FÊTE RELIGIEUSE DE LA FRANCE À QUÉBEC

Québec, 15.—La fête nationale française a été célébrée, hier, à Québec, par une messe basse solennelle dite en la Basilique, à 9 heures, et à laquelle assistaient plusieurs personnages distingués y compris les chefs militaires du district. Le sermon a été donné par le R. P. Rigaud, supérieur des Pères du Sacré-Cœur.

ASSURANCE

Nous nous occupons de tous les genres d'assurance, aux taux les plus bas possibles, et nous garantissons un service efficace et prompt. Si vous voulez que ce soit le meilleur assureur, nous serons enchantés de vous soumettre les taux. Téléphonez-nous.

Marcel Trust Co.

136 rue St-Jacques, Montréal.

Administrateurs, Exécuteurs - testaments, Fiduciaires - Fidéjussionnaires - sans aucun danger de perte à un client.

BELLE FÊTE RELIGIEUSE AU SAULT-AU-RECOLLET

Les fidèles de la paroisse Saint-Paul-de-la-Croix inaugurent une nouvelle chapelle et célèbrent en même temps le 25ème anniversaire de prise de leur pasteur, M. l'abbé A. Curotte.

Deux événements religieux d'un caractère intime et d'un cachet tout à fait paroissial ont réjoui hier les citoyens du Haut du Sault-au-Recollet, connu sous le vocable de Saint-Paul-de-la-Croix. En effet les fidèles de cette desserte fêtaient à la fois l'inauguration solennelle de leur nouvelle chapelle, dans l'Ecole Sainte-Madeleine, et les noces d'argent sacerdotales de leur desservant et dévoué pasteur, M. l'abbé A. Curotte, chapelain des Dames du Sacré-Cœur.

Outre les invités d'honneur, cette double fête avait attiré près de cinquante personnes, nouveaux paroissiens de Saint-Paul-de-la-Croix, à la cérémonie religieuse du matin, présidée par M. l'abbé Curotte, fête de l'action de grâce, et au banquet du soir, offert par les paroissiens, fête du cœur et du souvenir.

En l'un et dans l'autre, M. l'abbé Curotte, heureux jubilaire, et père spirituel d'une nombreuse famille, a épanché le trop plein de son âme d'apôtre, animée du plus pur zèle et du meilleur amour du salut des âmes, à la redit, avec un cœur débordant, toute sa joie, tout son bonheur, toute sa gratitude, en des termes aussi bien inspirés que profondément sincères. Et cette vive manifestation d'amour et de reconnaissance a gagné toutes les sympathies.

M. l'abbé Curotte aime ses paroissiens pour lesquels il se dévoue depuis huit mois comme il ressent de leur part le plus profond attachement; et cette union intime du prêtre et de ses ouailles est pour lui la cause du plus grand bonheur. Puis, quelle est la démonstration la plus forte que le prêtre est, à la fois, le père et le meilleur ami des âmes. Aussi ces liens de foi, que nouent les effusions de la grâce divine, sont-ils de nature à accentuer le zèle et le dévouement du pasteur dans l'exercice d'un fécond ministère.

Le jubilaire était déjà connu de ses nouveaux paroissiens depuis six ans, alors que chargé d'une longue carrière d'enseignement, ses supérieurs sentaient le besoin de lui offrir un repos ou plutôt un nouvel essor à son exubérante activité en le nommant aumônier des Dames du Sacré-Cœur, à leur pensionnat du Sault-au-Recollet. Depuis lors, le dévoué chapelain n'a point compté ses pas, ni épargné ses démarches, pour faire rayonner au-delà de l'enceinte de son zèle apostolique.

Cette activité que secondait une parole savante et autorisée, se poursuivait jour et nuit, et au ministère que l'autorité diocésaine lui réservait, Conseil d'âmes saintes, il est devenu le guide sûr de fidèles chrétiens qu'il a su édifier. La fête d'aujourd'hui en donne la confirmation la plus convaincante.

La solennité de la Dédicace des Églises ne pouvait mieux convenir à la célébration de la double fête d'aujourd'hui. Avec cette circonstance, le choix du jour fut des plus heureux, comme celui d'avoir réuni et la fête du pasteur et la fête d'inauguration de la chapelle. M. l'abbé Curotte, entouré de parents, d'amis et de ses paroissiens qui lui faisaient couronner, s'est inspiré de la fête des Dédicaces pour rappeler des souvenirs émus, à la messe solennelle du matin, en citant la parole de Saint-Paul qui résume tous les sentiments qu'il éprouvait en ce jour: "Réjouissez-vous, encore une fois, réjouissez-vous, car le Seigneur est proche".

LA MESSE D'INAUGURATION

La nouvelle chapelle de la desserte Saint-Paul-de-la-Croix occupe de vastes dimensions dans la salle académique de l'Ecole Sainte-Madeleine. Un autel temporaire s'élève modestement à l'un des angles, et tout le décor inspire à la piété et au calme reposant de la prière. C'est l'endroit privilégié des fidèles de la future paroisse.

La chapelle revêtait hier un air de fête et de triomphe. Près de cinquante personnes envahissaient la nef décorée, unies d'un même sentiment de joie et de gratitude avec leur pasteur, qui célébrait l'auguste sacrifice. Les heureux pasteurs et jubilaire ne purent retenir les effluves de joie qui s'élevaient de leur cœur, en offrant à tous la bienvenue et l'expression de sa plus vive reconnaissance.

En une allocution toute de circonstance, M. l'abbé Curotte chante sa joie en rendant gloire à Dieu du temple qui lui était dédié en ce jour: "Réjouissez-vous car le Seigneur est proche". Oui, Dieu est plus près de nous; et dans cette chapelle humble et modeste, nous allons mieux le posséder avec nous. Et M. Curotte a développé cette pensée.

Sans doute Dieu est partout; son ubiquité nous enveloppe en tous lieux, comme pour s'unir et vivre avec nous. Mais il est un endroit où Dieu se communique par un contact plus direct, c'est l'église, le temple saint. Les rois ont leur palais; les grands, leur riche demeure; les gens, leur maison: Dieu aussi méritait bien d'avoir une demeure permanente. Les fidèles ont voulu lui ériger des temples, aussi somptueux que vive est leur foi, aussi belle que la pureté de leur âme.

L'église est la maison de Dieu: la s'opère la réconciliation entre Dieu et l'homme pécheur, c'est là que s'offre le sacrifice de propitiation, que se donne le baiser de paix et d'amour. L'autel nous présente donc une grande consolation, dans son sens très profond et très réel; car le sacrifice nous réunit à Dieu, c'est la voix qui parle, c'est le centre même des communications divines.

Est-ce que Dieu parlant à son peuple ne lui a point promis de leur accorder tout ce qu'il demanderait en son nom: "Tout ce que vous demanderez, je vous entendrai, alors que vous exaucerai et je vous l'accorderai".

L'église est le lien où Dieu parle à son peuple; par l'intermédiaire de ses ministres autorisés sa parole retentit au milieu des fidèles, qui

mettent leur vie en conformité avec les divins enseignements. C'est le lieu où s'accomplissent les grands événements de la vie: l'enfant, renouvelé par les eaux du baptême, devient homme chrétien par la communion, la confirmation; là, se fondent les familles chrétiennes comme se consacrent les prêtres et se sacrent les évêques.

M. l'abbé exhorte ses paroissiens à aimer leur chapelle, à venir y prier souvent et à y reporter leur pensée et leur souvenir durant les heures de travail. Il implore la bénédiction du ciel sur sa famille spirituelle et la desserte de Saint-Paul-de-la-Croix.

M. l'abbé Curotte a chanté la messe solennelle assisté des RR. Pères E. Roy, S. J., et H. Boily, S. J., comme diacre et sous-diacre. La chorale du Sault-au-Recollet a fait tous les frais du chant avec succès.

LE BANQUET

Ce fut le bouquet de fête des paroissiens. Plus de deux cents convives se pressaient dans la salle de récréation de l'école Sainte-Madeleine convertie en salle à manger, somptueusement décorée, aux tables richement garnies. Un comité de dames, où l'on devine tant d'attentions et de soins délicats, avait tout préparé pour la circonstance, sous la direction de M. Henri Dubois, organisateur de la fête.

Commencée à une heure tardive, le repas se poursuivait avec entrain et gaieté, tant la joie rayonnait de tous les coeurs des convives; le service d'ordre fut parfait, et de gentilles demoiselles évoluèrent autour des tables avec une grâce et une aisance qui charmèrent les convives qu'elles servaient à ravir.

Un joli programme musical agrémentait la fête. Des artistes de l'endroit et même de la ville, invités par M. J. Monette, exécutèrent des morceaux de chant, de violon et de piano qui sonnèrent une note gaie pendant tout le repas. Mlle Berthe Brunet, Corbeil, Marguerite Dupré chantèrent des chansons appropriées; Mlle Hélène Sigouin, violoniste, et Mlle Deslauriers, pianiste, et le trio J. Filiatrault, Young et Paul Filiatrault recueillirent des applaudissements mérités.

Les personnages distingués avaient pris place à la table d'honneur: MM. les abbés Perrier et Filiatrault, les RR. Pères Leclaire, maître des novices des Jésuites, et Fiset, curé de Youville, et nombre de parents du jubilaire, et des invités.

Comme un banquet demeure inachevé sans discours et présentation de santés, celui d'aujourd'hui n'a point souffert de cette lacune. M. l'abbé Ph. Perrier, compagnon de classe du jubilaire, a présenté la santé du Pape; il l'a fait avec une maîtrise qui rappelle la sûreté de la science dogmatique qu'il possède si bien à l'égal de M. l'abbé Curotte.

La parole du pape, c'est un peu de M. l'abbé Curotte depuis 25 ans, a dit M. l'abbé Perrier au début. Le monde vit des pensées qui en rayonnent. C'est le phare lumineux d'où convergent les rayons de joie, de force et de science, où se dirigent les meilleurs espoirs, où se résolvent les grands conflits. Nous pensons au pape, et c'est avec bonheur. Lui seul a gardé jusqu'à la sérénité, le calme, la douceur, qui sied bien à ses augustes fonctions. Il a existé avant tous; il domine tout; il est immortel.

Le rocher de Pierre existe et existera toujours sans être ébranlé; il a rompu des révolutions, il a couché des rois et des tyrans dans la tombe, et depuis vingt siècles, il subsiste toujours, avec des paroles de vie et d'espérance. Le pape c'est le centre de la vie du monde; avec lui nous voulons agir, avec lui nous voulons rester.

M. l'abbé Perrier rend hommage au jubilaire d'être resté un romain, animé des plus pures doctrines romaines, "d'en être le témoin dévoué et de s'en faire le brillant défenseur".

Le R. P. Fiset, rédemptoriste, curé de Youville, a présenté la santé du clergé, en retraçant l'influence profonde qu'il a exercée sur le peuple canadien depuis la conquête. Fidèle aux traditions léguées par le clergé de France, le clergé canadien a opéré un travail merveilleux au sein des malheureux abandonnés de 1760, rehaussant leur courage, cultivant leur instruction, perfectionnant leur éducation, et se dévouant sans compter pour assurer leur survivance. Les sacrifices du clergé canadien ont fait la nation forte et vaillante.

MM. le Dr Dubois et Joseph Filiatrault ont prononcé quelques paroles au nom des invités et des dames. M. Charlebois a lu ensuite une adresse des paroissiens à M. l'abbé Curotte, dans laquelle se marient les sentiments les plus délicats inspirés de la reconnaissance et de l'attachement les plus sincères.

M. l'abbé Curotte a répondu en une brillante improvisation, en définissant le bonheur réel, profond et sincère de son âme. Pour livrer libre cours à sa joie, il retrace rapidement ses souvenirs: c'est la part du passé; il manifeste les meilleurs sentiments de son âme; c'est la part du cœur; il énumère les pensées maitresses qui l'animent, c'est la part des idées. Le jubilaire résuma ainsi son bonheur et sut plaire à tous les convives.

On se sépara au chant de l'hymne national aux petites heures du matin.

UNION ST-JEAN

Archevêché de Montréal, 12 juillet 1918.

Mgr Wilbrod Cléophas Martin, décédé le 10 juillet à l'Archevêché de Montréal, était membre de l'Union St-Jean, section d'une messe.

G. DAUTH, p. d., sec. de l'Union St-Jean.

LES DOMINIONS AURONT VOIX AU CHAPITRE DE LA PAIX

Déclaration de Lloyd George dans un discours au dîner que lord Beaverbrook a offert aux journalistes canadiens en visite en Angleterre.

Londres, 15.—Les gouvernements des Dominions britanniques auront voix au chapitre dans la détermination des conditions de paix. Le premier ministre, M. Lloyd George, a fait cette déclaration au cours d'un discours prononcé au dîner que lord Beaverbrook a offert aux journalistes canadiens en visite en Angleterre.

L'orateur a dit d'abord que cette guerre a ouvert le premier chapitre de l'histoire mondiale du Canada et a parlé de la grande part prise à la guerre par ce pays.

"Je ne dirai pas que c'est le commencement de l'histoire du Canada parce que vous avez une histoire auparavant, mais c'est la première fois que vous avez été profilés sur la toile du monde. Je me rappelle le commencement très bien; je me rappelle que nous nous efforcions d'obtenir une armée pour livrer ce que nous croyions le combat du droit et de la liberté internationale, parce que croyez-moi, sur ma conscience, nous n'avions pas d'autre pensée, quand nous sommes entrés en guerre. (Acclamations.)

Vers qui se tourner d'abord pour obtenir du secours, sinon vers ses proches? Ils ont vu que nous étions serrés de près et que des forces ébranlées refaisaient nos armées. Nous avons tourné les yeux vers l'ouest, vers le Canada, et nous n'avons pas eu la peine d'appeler à notre secours. Le Canada a transmis une offre magnifique avant même la déclaration de guerre. Il nous a envoyé en six mois une division entière et en neuf mois, cette division s'est couverte d'une gloire impérissable.

Croyez-moi, ce fut le commencement de l'histoire mondiale du Canada. Ce fut un fait d'armes émuant que celui de votre première division. Je me souviens que j'étais assis au cabinet de guerre et que l'on recevait la nouvelle que les Allemands attaquaient avec des gaz asphyxiants. Nous pensions que c'était même de la guerre allemande. La première chose que nous avons ensuite apprise, ce fut le récit de l'exploit de la première division canadienne, comment elle a rétabli la situation. C'est un grand événement dans votre histoire; le souvenir s'en transmettra à jamais; ses tableaux, ses récits, ses descriptions vivront à jamais, tant que les Rois ne rouleront pas à la mer. Cela a été un grand événement dans l'histoire de la guerre, parce que pour la seconde fois les Allemands étaient arrêtés dans leurs efforts pour s'emparer des ports de la Manche; s'ils avaient réussi à les capturer, tout le cours de la guerre était changé.

Conséquemment nous avons contracté envers vous une dette de gratitude pour la part que vous avez prise à cette opération. Il n'y a pas seulement l'effet produit sur le pays, il y a l'effet en Europe. Ce fut exactement comme si une robuste jeune nation avait bondi pour la première fois dans l'empire mondial. Depuis, le Canada a joué un grand rôle dans la guerre.

La première division a été suivie d'une deuxième et la deuxième d'une troisième et la troisième d'une quatrième. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous sommes pleins d'appréhension. Nous savions parfaitement bien que les légions allemandes s'équipaient et se préparaient, mais je vous dirai ceci: j'ai quitté le commandant en chef des troupes anglaises, voici peu de temps. Il m'a parlé des gigantesques préparatifs faits en face de nos lignes. Nous ressentons, la Grande-Bretagne ressent, moins d'anxiété parce que nous savons que quatre vaillantes divisions de défenseurs des lignes (acclamations). Cela est une partie de notre orgueil national et une partie de votre. Vous aidez, non seulement à combattre au front, mais aussi dans la plus gigantesque production de guerre. J'ai été étonné aujourd'hui d'entendre une remarquable déclaration faite par le ministre des Munitions, si je puis révéler un secret du cabinet. Il a donné un rapport sur les munitions fabriquées au Canada. Sir Robert Borden a dit: "Le Canada a fabriqué depuis le début des hostilités, combien d'obus, combien de boîtes de cartouches? Je ne pense pas qu'il en fabriquaient beaucoup avant la guerre, pas plus que nous. C'est dû à l'initiative et à l'énergie du Canada et à l'habileté d'organisation des Canadiens si nous avons pu accomplir cela."

"Tous ces faits, a déclaré le premier ministre, vont altérer non seulement notre position mondiale, mais vont apporter aussi un réel changement au caractère de l'Empire britannique. Ce résultat s'est déjà réalisé, jusqu'à un certain point. Il est parfaitement vrai que voici une guerre dans laquelle nous avons engagé l'Empire, alors que nous n'avions pas le temps de consulter les Dominions sur la politique que nous avons adoptée pour protéger les petits pays en Europe, mais vous l'avez approuvée."

Désormais, vous avez le droit d'être consultés au préalable sur la politique. Voilà le changement effectué par suite de la guerre. L'apport que vous avez fourni pour faire respecter ces traités vous a communiqué le droit indéniable d'avoir votre mot à dire dans la détermination de la politique qui vous lie, et comme le premier ministre, M. Borden, le sait bien, et personne n'a été plus empressé à rendre témoignage à ce fait, pour cette raison, le cabinet de guerre impérial est une réalité. Les représentants des Dominions siègent avec les représentants de l'Empire britannique pour exercer une confirmation, une consultation et une décision dans des conditions absolument égales, touchant les informations et les pouvoirs. Tout cela opère un grand changement dans l'histoire de l'Empire britannique. Vous ne pouvez changer l'histoire de l'Empire britannique sans changer l'histoire du monde, parce que c'est une force énorme dans le façonnement

des destinées de la race humaine, comme cette guerre l'a prouvé.

Un autre point sur lequel, vous devez avoir voix au chapitre, c'est le règlement des conditions de paix. Nous avons discuté les buts de guerre et les conditions auxquelles nous sommes prêts à faire la paix. Au cabinet de guerre, nous sommes tombés d'accord sur cette question, l'an dernier, avec les représentants des Dominions. Nous reconsidérerons les mêmes problèmes à la lumière des événements d'aujourd'hui, et nous reconsidérerons ces problèmes en entier. Je ne doute pas que d'ici à quelques semaines, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Terre-Neuve détermineront les conditions auxquelles nous sommes prêts à conclure la paix. Sauf erreur, nous sommes pas mal d'accord.

Il ne doit pas y avoir de paix secrète. Il faut que ce soit une véritable paix. Nous ne faisons pas la guerre pour le plaisir de tuer ou d'être tués, mais afin d'établir une paix juste et durable pour le monde. Vous ne pouvez conclure la paix, à moins qu'il ne soit probable quelle va durer. Dans ce pays, nous avons perdu des centaines de milliers d'hommes et nous avons des millions d'éclopes, et vous au Canada dont les pertes se chiffrent par milliers, et en Australie qui a également payé son écot en cette matière, nous ne faisons pas des sacrifices pour établir une fraude sur la terre, et une paix qui ne sera pas une paix véritable sera une fraude non seulement envers cette génération, mais aussi la génération suivante; ce sera une fraude envers l'humanité."

En terminant, l'orateur a rappelé que l'Allemagne a fait 3 guerres qui ont accru son influence et sa force. Et chaque guerre l'a inévitablement encouragée à recommencer. Si cette guerre ajoute quelque chose à sa superficie, à sa grandeur, à sa force, son idéal du militarisme sera élevé. Il est donc important que les Dominions et nous-mêmes soyons complètement d'accord. Il faut briser à jamais, cette fois, le dieu de la force brutale et le brûler dans sa propre fournaise. L'empire allemand a été fondé pratiquement dans la guerre et des sacrifices en commun ont frayé la voie à son unité, et c'est dans des sacrifices en commun que l'Empire britannique trouve son unité, mais ce sont de plus grands sacrifices pour une plus grande cause et un idéal plus élevé. M. Lloyd George a finalement remercié la presse canadienne pour ce qu'elle a fait.

Sir Robert Borden a ensuite porté la parole. Il a dit que c'est un très juste hommage à rendre à la presse canadienne que de déclarer qu'elle a donné son appui à la cause, malgré les divergences d'opinions politiques et les préjugés. Au cours d'une élection générale, le gouvernement a entrepris de mettre en vigueur la conscription, et la mise en vigueur. Ce ne fut pas le triomphe d'un homme ou d'un groupe d'hommes, mais simplement le triomphe de la cause que le Canada avec le reste de l'Empire, s'efforce de maintenir et maintiendra jusqu'au bout.

L'HÔPITAL NOTRE-DAME

FONDS DE SECOURS (1918)

La révérende Mère Supérieure, les gouverneurs et les administrateurs de l'Hôpital Notre-Dame ont l'agréable devoir de souligner le témoignage non équivoque de sympathie que vient d'apporter le public de Montréal à l'oeuvre de l'hôpital, en la dotation d'un Fonds de Secours qui s'élève à plus de \$270,000, grâce à la généreuse intervention de sir Rodolphe Forget qui s'était engagé à souscrire \$100,000 si la souscription générale atteignait le chiffre de \$150,000. Ils reconnaissent que ce résultat représente de nombreux actes de véritable générosité et de réel dévouement, et désirent offrir à toutes les personnes qui y ont contribué l'expression de leur profonde reconnaissance.

A Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui a bien voulu honorer cette campagne de son haut patronage; aux généreux souscripteurs de toutes langues et de toutes croyances, grands et petits; à M. René-T. Leclerc, l'habile et très dévoué président du comité d'organisation; aux différents chefs et membres des équipes qui ont si vaillamment travaillé à recueillir les souscriptions; aux journaux de Montréal, dont l'aide en cette circonstance a été spontanée et si puissante, etc. A tous, enfin, l'Hôpital Notre-Dame dit le plus cordial merci.

(Communiqué.)

MORT DU SÉNATEUR JOSEPH SHEHN

(De notre correspondant)

Québec, 15.—Le sénateur Joseph Shehn, ancien trésorier provincial dans le cabinet Mercier, est décédé, hier, à l'âge de 89 ans, à sa résidence de la Grande Allée. Le défunt, qui était le président de la compagnie McCall, Shehn & Son, marchands de gros de cette ville, était né à Québec, en 1829. Il fut élu la première fois, en 1875, député libéral de Québec-Est à la législature, et fut réélu à chaque élection subséquente jusqu'en février 1900, alors qu'il fut nommé sénateur.

Il fut trésorier provincial dans le cabinet Mercier, de janvier 1887 à décembre 1891, et en mai 1891 il devint ministre sans portefeuille dans le cabinet Migué, en 1891. Il fut fait officier de l'Ordre de Léopold II et fut aussi fait chevalier commandeur de l'Ordre de St-Grégoire par le pape. Le sénateur Shehn avait épousé en secondes noces, en 1902, Mme Joséphine Leduc. Il laisse trois fils et deux filles. Les funérailles auront lieu mercredi matin.

FEU M. VICTOR FORTIER

Rimouski, 15.—M. Victor Fortier, du département de l'Agriculture, à Ottawa, a peine arrivé ici par l'Océan Limited, est mort d'un syncope, dans le magasin de M. Octave Michaud. La dépouille mortelle a été transportée à Ottawa, où elle repose aux appartements Buckingham, domicile du défunt, en attendant d'être conduite à Ste-Scholastique, paroisse natale de M. Fortier, où auront lieu, mardi matin, le service et l'inhumation. Survivant au défunt: son épouse, née Léopoldine Fortier; ses frères et

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 15.—Depuis samedi, une légère dépression atmosphérique s'est dirigée vers le nord du Nouveau-Brunswick, venant du milieu de la côte de l'Atlantique, pendant qu'une élévation s'est manifestée dans les provinces à partir du nord. Quelques averse locales sont survenues dans les provinces de l'Ouest, et il y en a eu de continues dans les provinces maritimes.

Lacs et Baie Georgienne: vents légers, beau et chaud. Mardi, vents du sud-est, chaud. Orages électriques en plusieurs endroits avant la nuit.

Ottawa et Haut St-Laurent: beau et chaud aujourd'hui et la plus grande partie de la journée de mardi.

Bas St-Laurent, Goffe et Rive nord: frais et averse aujourd'hui. Mardi, vents de l'ouest, beau et modérément chaud.

Provinces maritimes: vents frais tournant au fort vent d'est et de sud-est; averse et beaucoup de brouillard. Mardi, vents modérés, nouvelles averse, mais en partie beau.

Supérieur: vents modérés, variable, averse locale. Mardi, vents du nord, plus frais avec averse.

Calgary	Max.	Min.
Winnipeg	74	46
Winnipeg	76	58
Winnipeg	80	50
Sault Ste-Marie	80	54
Toronto	88	60
Kingston	82	60
Ottawa	86	56
Montréal	76	62
Québec	66	54
St-Jean, N.-B.	70	50
Halifax	64	56

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au ministère de l'Agriculture.)

LA "STRATHCONA"
COMPAGNIE D'ASSURANCE-INCENDIE.

Siège Social ACTIF TOTAL \$373,643.00

Dépôt complet au Gouvernement

Nous invitons les corporations religieuses et de Fabrique à demander notre tarif spécial.

BUREAUX: 90, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 2181-2182

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI, MARDI, MERCREDI
La grande prima dona dans

LA CONQUÊTE DE L'AMOUR

ou GISMONDA, de Victorien Sardou.

Comédie Toto

Ciné-journal

JEUDI, VENDREDI — Norma Talmadge dans de "Luxe Annie".

SAMEDI, DIMANCHE — Marguerite Clark dans "Prunella".

Herdrian & O'Shea

Verrières d'art

Pour églises et résidences

La seule maison irlandaise-française catholique au Canada

Verrières des écoles de Munich française et anglaise

Aussi tous verres blancs et de couleur

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses

Bureau et atelier de fabrication, angle des rues Sainte-Agathe et Perrault.

Tél. Bell Est 3948, Montréal

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 16 JUILLET 1918
NOTRE-DAME DU MONT CARMEL.

Lever du soleil, 4 heures 28.
Coucher du soleil, 7 heures 42.
Lever de la lune, soit à 11 h. 11.
Coucher de la lune, 11 heures 11.
Pleine lune, le 23, à 3 heures 41 minutes
du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 78
Même date l'an dernier... 72
Aujourd'hui minimum... 62
Même date l'an dernier... 58
BAROMETRE
8 heures a.m., 29.90 ; 11 heures a.m.,
29.86 ; 1 heure p.m., 29.96.

LES BOCHES REPRENENT L'OFFENSIVE

Les troupes allemandes déclenchent une nouvelle offensive sur un front de plus de cinquante milles, entre Reims et l'Argonne. — La Marne est franchie à plusieurs points — L'ennemi attaque aussi au secteur américain, à l'ouest de Château-Thierry, et particulièrement dans le voisinage de Vaux.

Paris, 15. — Les Allemands ont déclenché une nouvelle offensive, la nuit dernière, dans la région entre Reims et l'Argonne. La lutte est engagée sur un front d'environ 80 kilomètres (approximativement 50 milles). Sur le front entre Château-Thierry et la Main de Massiges, les Allemands se sont portés à l'attaque, annonçant le communiqué officiel d'aujourd'hui. Les Français résistent avec énergie au choc de l'attaque, et la bataille se continue. Voici le texte du bulletin :

"Après une violente préparation d'artillerie, les Allemands se sont portés à l'attaque, ce matin, de Château-Thierry à la Main de Massiges. Les troupes françaises résistent énergiquement au choc de l'ennemi sur un front d'environ 80 kilomètres. La bataille se continue.

LA MARNE EST FRANCHIE

Londres, 15. — Les Allemands ont franchi la Marne à plusieurs endroits, dans l'offensive commencée ce matin, suivant des messages reçus ici. La principale attaque semble faire rage en Champagne. La "Central News" a reçu des informations dans ce sens.

SUR DEUX POINTS

Londres, 15. — Les rapports reçus, ici, sur l'offensive allemande, portent que l'attaque s'est déclenchée sur un front de 30 milles, entre Château-Thierry et Bligny, au sud-ouest de Reims. Les Allemands sont également portés à l'attaque à l'est de Reims, entre Danney et Maisons de Champagne, sur un front de 25 milles.

SOUS UN FEU NOIR

Avec l'armée américaine sur la Marne, 15. — Au cours de leur attaque sur les bords de la Marne, les Allemands ont construit plusieurs ponts sur la rivière. Les Allemands passent sur ses ponts sous le feu de notre artillerie. L'avance allemande est entravée par les mitrailleuses. Les Américains avec leurs compagnons, les Français, résistent à l'ennemi avec toute la vigueur possible.

ATTACHE A CHATEAU THIERRY

Avec l'armée américaine, sur la Marne, 15. (8 h. 40). — A l'aurore, aujourd'hui, les Allemands ont lancé une violente attaque contre les positions américaines, à l'ouest de Château-Thierry, en particulier dans le voisinage de Vaux. L'attaque s'est déclenchée après un bombardement des plus violents avec obus à grande déflagration et obus à gaz, pendant la nuit. Lorsque l'infanterie ennemie a surgi, les Américains sont sortis et ont fait tomber une pluie de balles de mitrailleuses sur les assaillants. Les Américains portaient leurs masques respiratoires.

Le bombardement des villes de l'arrière, par l'ennemi, a commencé un peu près 6 heures, ce matin. A 8 h. 55. — Les derniers rapports mandent que les Américains tiennent leur bout, dans la bataille, et maintiennent leurs positions. De gros obus lancés par les canons de marine allemands tombent loin en arrière de la ligne de front actuelle. Plusieurs de ces projectiles se sont abattus à Meaux, à 25 milles de Château-Thierry. Dans plusieurs de ces villes, le tir est constant, les projectiles venant de canons de marine de 10 et 12 pouces.

Des rapports des positions américaines disent que les Américains "reçoivent bien l'ennemi" dans la lutte désespérée qu'ils poursuivent.

A 8 heures 51, on n'avait pas déterminé comment la bataille progressait dans la région de Vaux. Toute la ligne, dans les deux directions du village est couverte de fumée et de gaz. Dans les rares endroits où le grondement de la canonnade est ponctué par le crépitemment terrible des mitrailleuses et de la fusillade qui semblent être des plus vifs, à Vaux même. Dans cette localité, on ne sait pas si l'ennemi a commencé une autre offensive, mais l'intensité du combat indique à ceux qui étaient près des lieux que cette opération est une répétition de l'attaque générale attendue.

CONTRE-ATTAQUE DES AMERICAINS.

Avec l'armée américaine, sur la Marne, 15. — (11 h. 50). — Sur ce front, les troupes américaines ont dirigé une contre-attaque contre l'ennemi, dans la région de Vaux, ce matin, et ont repoussé. On rapporte que les Américains ont fait une avance de plusieurs centaines de verges mais cela n'a pas été confirmé. Il est manifeste que l'attaque allemande dans la région de Vaux a complètement avorté devant la contre-attaque.

Un peu après 11 heures, les régiments de l'infanterie américaine ont lancé une contre-attaque dans la région de Condé. L'opération de Vaux semble une feinte, car peu de temps après qu'elle eût commencé, les Allemands se sont portés à l'attaque, tout le long de la Marne, où les Américains et les Français leur ont vaillamment résistés. Le passage de la rivière a été opéré à la pointe du grand coude, où les fantassins et les artilleurs américains sont morts à leur poste. D'autres soldats américains ont effectué une retraite stratégique, lorsque les Allemands ont attaqué, de Château-Thierry, le long de la Marne, à l'est de Dormans, traversant la rivière à d'autres endroits.

L'ENNEMI NE PROGRESSE PLUS. Avec l'armée américaine, sur la Marne, 15. — Des rapports reçus un peu après 11 heures sur les combats livrés à l'est de Reims, dit que jusqu'à une heure auparavant, l'ennemi n'a pas accompli de progrès.

POUR CUEILLIR LES CONSCRITS

Les autorités militaires sont décidées plus que jamais de faire la chasse aux indolents. Quelques centaines de soldats sont rendus dans le district de Vaudreuil pour y rétablir l'ordre et pour arrêter les réfractaires. Depuis samedi soir qu'ils sont campés dans les environs et qu'ils font la battue dans les bois, on n'a pas encore de rapports du travail qu'ils ont accompli. Le lieutenant-colonel Piché, commandant du district militaire, n'avait pas encore reçu de rapport ce matin et il est porté à croire que tout se passera dans l'ordre, l'incident de jeudi dernier n'ayant pas été prémédité. D'un autre côté, on apprend que quelques centaines de militaires sont rendus dans le district de Shawinigan et recherchent les indolents dans les villes de Shawinigan et de Grand-Mère. Le colonel Stearns, prévôt-marchal du district de Montréal, nous déclare cependant que cette nouvelle est sans fondement. Hier soir, un groupe d'agents de la police fédérale était sur le convoi Ottawa-Montréal et a demandé les papiers militaires de tous les jeunes gens d'âge militaire ou qui semblaient l'être. La même chose a eu lieu, paraît-il, dans la rue Sainte-Catherine, samedi soir, et tous ceux qui n'avaient pas les fameux papiers ou dont les feuilles militaires étaient douteuses ont été conduits à la caserne. Les chefs de la police fédérale à Montréal ne sont pas gens communicatifs et ne desserrent pas les lèvres pour donner des renseignements intéressants.

"L'expédition militaire à Vaudreuil n'est pas faite dans le but d'infliger une punition aux jeunes gens de Saint-Lazare, déclare le colonel Piché, mais dans le but de faire observer la loi du service militaire. Les troupes qui ont été envoyées avec les agents de la police fédérale ne sont là que pour prêter main forte en l'occasion."

Un autre officier disait aussi que le but de ce déploiement de force était pour prouver aux jeunes gens soumis que les autorités sont capables de les appréhender et de les conduire à la caserne. Dans les environs de Saint-Lazare, particulièrement, il y a plusieurs jeunes gens qui n'ont rien fait pour se conformer à la loi et ce sont ceux-là que l'on veut attraper.

L'agent Farrell, qui a été frappé à Saint-Lazare jeudi dernier, est toujours au Royal Victoria où les médecins déclarent que son état est encore sérieux. Farrell n'a pas encore pu faire de déclaration à propos de cet incident.

DANS LE C. O. T. C. LAVAL

Le capitaine Lebeau, officier du Laval, nous déclare ce matin qu'on a commencé le recrutement de la troisième compagnie. Dès samedi, quelques soldats ont donné leur nom et ont commencé les exercices militaires. Tous les jeunes gens qui veulent prendre du service dans cette compagnie doivent produire au major Ostiguy un certificat de conduite de leur curé et un certificat d'études quelconque. Cette troisième compagnie comme les deux autres se composera de jeunes gens ayant une somme d'instruction et certaines autres qualités qu'il faut pour former un régiment d'élite.

Ils se sont récemment battus. Le général Liggett a environ 220,000 hommes, le premier corps d'armée, dans ce secteur. D'après ce qu'on sait, il n'y a pas d'Américains dans les environs de Reims qui semble le centre de la tempête formidable déchaînée par l'adversaire, à l'aurore. Au sud-ouest de Reims, dans le secteur, des troupes italiennes ont déjà occupé des positions.

LE CHEMIN DE PARIS. Les Allemands ont choisi le chemin de Paris pour la reprise de leur route, croient les officiers, ici, s'il faut en juger par les premiers rapports sur le violent mouvement inauguré au point du jour. La question de savoir si cet effort va être poursuivi contre la capitale française ou si elle prépare la voie à une attaque subséquente, au nord d'Amiens, sur la route des ports de la Manche, que l'on regarde comme le principal objectif de tout le plan teuton, soulève des conjectures.

L'utilisation de l'artillerie lourde pour canonner les villes et les lignes de communication, en arrière, décide que la grande offensive longtemps différée vient de commencer. L'objet du bombardement n'est de rendre difficile le ravitaillement et l'envoi des renforts au point menacé, et les soins préparatifs de l'ennemi dénotent peut-être qu'il est prêt à continuer l'assaut pendant des jours et des semaines, pour pratiquer une trouée. On ne voit pas clairement où le gros de l'attaque va porter. Le point le plus avancé de l'avance allemande sur la Marne, est à Château-Thierry, où le premier corps d'armée américain défend la rive gauche. Le principal objectif de l'adversaire est probablement quelque part à l'est de ce point, sur le chemin menant directement à Paris. On regarde comme possible que le but de l'attaque, c'est l'élargissement du saillant de l'Aisne par la capture de Reims et le recul de tout l'extrême méridionale de la ligne.

L'OPINION A LONDRES

Londres, 15. — A Londres, l'opinion sur la situation produite par l'attaque allemande en France, c'est que les événements sont très satisfaisants.

LES MINISTRES SIBÉRIENS

LE CORRESPONDANT DU "DAILY MAIL" A HARBIN NOMME LES CHEFS DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE RECENTMENT FORME.

Londres, 15. — Dans une dépêche en date du 8 juillet, le correspondant du "Daily Mail" à Harbin donne la composition du gouvernement provisoire, en Sibérie, sans mentionner les charges attribuées aux différents ministres. On dit que le général Horvath, en Sibérie, est le premier ministre provisoire. Les autres sont Vostrotin, membre de la troisième et de la quatrième Dumas; Taskin, démocrate constitutionnel, membre de la troisième et de la quatrième Dumas, qui exerce une grande influence sur les Cosaques du Transbaïkal et qui a fait partie de l'Assemblée gouvernementale Semenov; Tschirgodd, vice-ministre des communications dans le cabinet Kerensky; Putloff, financier bien connu sous l'ancien régime, directeur de la Banque Russo-Asiatique et attribué de l'influence sur les finances du chemin de fer oriental chinois; le général Flug, ancien gouverneur militaire de Vladivostok et allié ensuite aux généraux Korniloff et Alexieff dans divers mouvements contre-révolutionnaires; Okorokoff et Kurski, tous deux socialistes, et l'amiral Koltschak, commandant des forces russes à Harbin.

Le gouvernement, dit le correspondant, représente tous les éléments politiques, les démocrates constitutionnels, les libéraux et les socialistes; seule une coalition de ce genre pouvait espérer le succès. Un gouvernement purement socialiste à Niskolski qui négocie avec les Tchécoslovaques, avant de se proclamer, n'est pas de nature à avoir beaucoup d'influence.

Dans un message en date du 9 juillet, le correspondant "fait ressortir l'absolue nécessité de l'intervention des Alliés, démontrée par l'opération de deux gouvernements rivaux prétendant représenter les Sibériens. La rivalité entre les deux gouvernements se continue indéfiniment, c'est probable, dit le correspondant, à moins que les Alliés n'interviennent et ne jettent le dévolu sur l'un d'eux.

VOTE D'IMPÔTS AU REICHSTAG

LES DEPUTES ALLEMANDS APROUVENT LES CREDITS DE GUERRE DEMANDES PAR LE MINISTRE DES FINANCES. — DISCOURS OPTIMISTE DU PRESIDENT.

Amsterdam, 15. — Suivant un message de Berlin, le Reichstag s'est réuni aujourd'hui jusqu'à 5 novembre. L'un de ses derniers actes, samedi, a été d'adopter tous les bills relatifs aux impôts. Le ministre des Finances a déclaré que ces bills sont plus importants qu'aucun de ceux qui ont été passés, depuis l'établissement de l'Empire. Après que le Reichstag eut voté les crédits de guerre, le président, M. Fehrenbach, a dit que le Reichstag peut reporter les yeux avec satisfaction sur la dernière session et que le peuple peut aussi regarder avec satisfaction les traités de paix de l'Est. Il a formulé l'espoir que le gouvernement parviendra à frayer un chemin vers l'est, nouant des relations amicales, rétablissant l'ordre ou régner le désordre et concluant des ententes économiques.

Nous ne pouvons dire à nos mandants, a-t-il affirmé, qu'ils sont au bout de leurs sacrifices, mais il est à espérer, vu que les souffrances de l'hiver dernier ont été mieux endurées que les précédentes et vu que le ciel nous a préservés d'un manque de récolte, que notre peuple fort et fidèle sera aussi capable de supporter les misères de l'hiver prochain.

M. Fehrenbach a assuré que le crime de la guerre ne retombera pas sur l'Allemagne et que l'ennemi, persistant à désirer l'annihilation du peuple allemand, il ne reste à l'Allemagne qu'à briser ce désir d'annihilation. Il a conclu : "Nous plaçons notre foi en la protection de Dieu, de notre vaillante et invincible armée, de sorte qu'avec les victoires de cet été, elle posera les fondements d'une paix honorable et durable."

UN REVENU DE HUIT MILLIARDS

Washington, 15. — Le gouvernement américain prépare actuellement une loi fédérale qui rapportera 8 milliards, soit le double de ce que les lois rapportaient auparavant. L'administration doit rencontrer cette année des dépenses accrues par la guerre que l'on estime à 24 milliards. Les profits de 1918 serviront de base. On estime que 80 pour cent du présent revenu sera obtenu par la taxe sur l'excédent des profits raisonnables et par la surtaxe sur les revenus ordinaires. Les autres 20 pour cent proviendront des taxes sur les objets de luxe. Une taxe sur les ventes au détail de la gasoline et une taxe sur les serveurs sont aussi à l'étude. On ne voit pas que le bill soit prêt avant la mi-août.

NOMINATION

Ave, les armées américaines en France, 15. — Le major général William C. Langfitt, a été nommé ingénieur en chef des forces expéditionnaires américaines.

HAITI DANS LA MELEE

Le conseil décide unanimement de déclarer la guerre à l'Allemagne — La 22ième nation alliée

(Service de la Presse Associée)
Port-au-Prince, Haïti, 15. — Le conseil d'Etat, agissant conformément aux pouvoirs législatifs que lui a accordé la nouvelle constitution haïtienne, a unanimement voté la déclaration de guerre à l'Allemagne demandée par le président de la république.

Haiti est la 22e nation à déclarer la guerre à l'Allemagne et 7 autres pays ont rompu en plus les relations diplomatiques. L'Allemagne a rompu les relations diplomatiques avec Haïti, en juin 1917, après que cette république eut protesté contre la campagne sous-marine à outrance et demandé des compensations pour les pertes de vies et les dommages causés au commerce des Haïtiens. Le ministre des Affaires étrangères a publié à cette époque le communiqué suivant: "Vu que les demandes sont formulées sous une forme inusitée et que leur réalisation est réclamée dans une période qui ne donne même pas le temps de les examiner, le gouvernement impérial a jugé convenable de remettre sur-le-champ au chargé d'affaires ses passeports."

Dans un message au Congrès haïtien, le président d'Artiguenave a recommandé une déclaration de guerre contre l'Allemagne à la suite de la mort de 8 marins haïtiens sur le vapeur français "Montreal" lors du torpillage de ce navire par un sous-marin.

La déclaration de guerre n'a pas été votée à cette époque, cependant, la commission nommée pour étudier la question ayant rapporté qu'il n'existait pas des raisons suffisantes de déclarer la guerre.

LES MORTS FURENT ACCIDENTELLES

TEL EST LE VERDICT RENDU A LA SUITE DES ACCIDENTS DE SAMEDI CHEZ LYMBURNER ET A MONTREAL-EST.

La mort des deux employés de l'usine Lymburner est purement accidentelle. Le jury du coroner a signé ce verdict après l'audition de plusieurs témoins. Albert Lymburner, 254, rue Decelles, père d'une des victimes qui travaillait aussi à la fabrique, déclare avoir entendu les ouvriers se plaindre de la faiblesse du plancher. Le patron du département de la trempe des obus, Ovide Colpron, dit qu'il y avait une charge de plus de dix mille livres à l'endroit effondré. Les travailleurs avaient ordre de ne pas surcharger et d'empiler les obus vis-à-vis les piliers. L. A. Desjardins, ingénieur civil de la manufacture, relate que le plancher du troisième étage avait été renforcé au moyen de plaques de fer. Il croit que l'on peut attribuer l'accident à la rupture d'un arbre de couche qui aurait, en éclatant, fracassé le plancher de ciment qui, sous les vibrations, aurait cédé à la charge.

Le président de la compagnie Lymburner affirme que toute la sûreté possible était donnée aux ouvriers. Pas un d'eux n'a quitté l'ouvrage à cause du danger.

LE TRAMWAY

L'échevin Desroches, faisant état d'un rumeur qui circule depuis quelques jours dans les cercles ouvriers, dit que si la commission des services d'utilité publique ne rend pas justice au peuple, on en appellera devant la commission des chemins de fer.

Une délégation de vieux employés municipaux (de 13 à 45 ans de services) de la division est venue protester, ce matin, avec l'échevin O'Connell, contre la décision prise par la ville de les transférer dans les divisions est et nord.

Le directeur de la Sûreté ne veut pas confirmer la nouvelle relative à la nomination de M. D. McLaughlin au poste de chef du bureau des détectives.

Un tuyau vient de se briser rue Sainte-Catherine près Drummond causant d'assez graves dégâts au pavage.

La commission annonce qu'elle ne s'ouvrira que trois jours par semaine (mardi, mercredi, vendredi) durant les vacances.

On commence la réfection du pavage rue Craig, entre la rue Gosford et le boulevard St-Laurent. Les drapeaux alliés flottent sur les édifices municipaux en l'honneur de la fête nationale de la France.

— Demain, pique-nique des enfants à l'île Sainte-Hélène.

LE CHOLÉRA A PETROGRAD

Londres, 15. — Plusieurs centaines de personnes meurent journellement à Pétersbourg, du choléra, au dire des voyageurs arrivés à Stockholm, dit une dépêche de Copenhague, à l'"Exchange Telegraph". L'épidémie, ajoutent ces personnes, sévit dans plusieurs parties de la Russie.

10,000 OUVRIERS SE METTENT EN GREVE

Lynn, Mass., 15. — Samedi soir, les employés de la General Electric Co. votèrent la grève, et ce matin 10,000 d'entre-eux, se conformant au vote, ne retournaient pas au travail. La demande des grévistes n'est pas bien définie : on demande des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. La compagnie a des contrats de guerre importants.

UNE NOTE DE LA RUSSIE A L'ANGLETERRE

Londres, 15. — M. Tchitcherine, ministre des Affaires étrangères de Russie, a adressé une note à la Grande-Bretagne, demandant le remboursement immédiat des détachements anglais actuellement sur la côte Mourmane, dit une dépêche d'Amsterdam à la "Central News", basée sur un message de Moscou.

HAITI DANS LA MELEE

Le conseil décide unanimement de déclarer la guerre à l'Allemagne — La 22ième nation alliée

(Service de la Presse Associée)
Port-au-Prince, Haïti, 15. — Le conseil d'Etat, agissant conformément aux pouvoirs législatifs que lui a accordé la nouvelle constitution haïtienne, a unanimement voté la déclaration de guerre à l'Allemagne demandée par le président de la république.

Haiti est la 22e nation à déclarer la guerre à l'Allemagne et 7 autres pays ont rompu en plus les relations diplomatiques. L'Allemagne a rompu les relations diplomatiques avec Haïti, en juin 1917, après que cette république eut protesté contre la campagne sous-marine à outrance et demandé des compensations pour les pertes de vies et les dommages causés au commerce des Haïtiens. Le ministre des Affaires étrangères a publié à cette époque le communiqué suivant: "Vu que les demandes sont formulées sous une forme inusitée et que leur réalisation est réclamée dans une période qui ne donne même pas le temps de les examiner, le gouvernement impérial a jugé convenable de remettre sur-le-champ au chargé d'affaires ses passeports."

Dans un message au Congrès haïtien, le président d'Artiguenave a recommandé une déclaration de guerre contre l'Allemagne à la suite de la mort de 8 marins haïtiens sur le vapeur français "Montreal" lors du torpillage de ce navire par un sous-marin.

La déclaration de guerre n'a pas été votée à cette époque, cependant, la commission nommée pour étudier la question ayant rapporté qu'il n'existait pas des raisons suffisantes de déclarer la guerre.

LES MORTS FURENT ACCIDENTELLES

TEL EST LE VERDICT RENDU A LA SUITE DES ACCIDENTS DE SAMEDI CHEZ LYMBURNER ET A MONTREAL-EST.

La mort des deux employés de l'usine Lymburner est purement accidentelle. Le jury du coroner a signé ce verdict après l'audition de plusieurs témoins. Albert Lymburner, 254, rue Decelles, père d'une des victimes qui travaillait aussi à la fabrique, déclare avoir entendu les ouvriers se plaindre de la faiblesse du plancher. Le patron du département de la trempe des obus, Ovide Colpron, dit qu'il y avait une charge de plus de dix mille livres à l'endroit effondré. Les travailleurs avaient ordre de ne pas surcharger et d'empiler les obus vis-à-vis les piliers. L. A. Desjardins, ingénieur civil de la manufacture, relate que le plancher du troisième étage avait été renforcé au moyen de plaques de fer. Il croit que l'on peut attribuer l'accident à la rupture d'un arbre de couche qui aurait, en éclatant, fracassé le plancher de ciment qui, sous les vibrations, aurait cédé à la charge.

Le président de la compagnie Lymburner affirme que toute la sûreté possible était donnée aux ouvriers. Pas un d'eux n'a quitté l'ouvrage à cause du danger.

Une foule considérable assistait à l'enquête sur la mort des cinq ouvriers de l'usine "Munitions and Metal Products". Prenant en considération le fait que Webb un des contremaîtres ne savait pas exactement le haut voltage des fils, les jurés l'ont déclaré excusable de la mort des cinq ouvriers électrocutés.

Le juge Prendergast, figure canadienne-française bien connue dans l'Ouest, doit donner, pour des raisons majeures, sa démission comme président de l'association, poste qu'il occupait avec honneur depuis deux ans. Le juge Prudhomme a été élu président pour lui succéder. Les autres officiers sont M. Hormisdas Béliveau, vice-président ; M. J. H. N. Léveillé, trésorier ; M. Louis Philippe Gagnon, secrétaire.

AVANCE DES ALLIÉS EN ALBANIE

Vienne, 15. — Le bulletin officiel d'hier mande qu'en Albanie, les Alliés avancent graduellement. Dans la vallée de Devoli, les Autrichiens auraient repoussé un escadron français.

Sur le front vénitien, l'activité s'est accrue. Les Autrichiens ont repoussé des attaques italiennes au sud-est d'Asiago et au nord du mont Valsella.

LES ALLIÉS SUR LA CÔTE MOURMANE

Londres, 15. — Les troupes américaines et anglaises ont occupé toute la côte Mourmane, dans la Russie septentrionale, mande une dépêche de Moscou à la "Central News", par voie d'Amsterdam.

SÉANCE SPÉCIALE DU CABINET FÉDÉRAL

Ottawa, 15. — Le cabinet s'est réuni pour tenir une séance spéciale, à 11 heures, ce matin, afin de prendre en considération la situation créée par la lettre de la commission de guerre des chemins de fer aux employés syndiqués des compagnies ferroviaires.

PROTESTATION DE TROIS AMBASSADEURS

Pékin, 15. — Les ministres anglais, français et japonais en Chine ont vigoureusement protesté auprès du général Horvath, le commandant militaire antibolshevik, qui a formé un cabinet de guerre provisoire en Sibérie, lui demandant de retirer la proclamation de sa dictature, sous peine qu'elle ne soit sage et inopportune.

La proclamation, affirment les ministres, est de nature à créer une situation qui pourra embarrasser le mouvement des Tchéco-Slovaques, mouvement de première importance à ce moment. Le général Horvath est prié de répondre à cette protestation diplomatique.

AU FRONT ANGLAIS

Londres, 15. — Dans une opération effectuée, hier soir, les Tommies ont amélioré leurs positions au sud de Villers-Bretonneux, dans la région à l'est d'Amiens, rapporte le bulletin officiel d'aujourd'hui. Ils ont fait quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie a aussi manifesté de l'activité dans la région au sud d'Arras et sur le front des Flandres, au nord de Bethune, et dans les secteurs de Loos et de Dickebusch. L'attaque des Anglais dans les Flandres, hier, indique le bulletin, a été lancée sur un front de 2,000 verges, dans le voisinage du bois de Gréat, dans le secteur de Dickebusch. L'attaque a surpris l'ennemi et a réussi, tous les objectifs ayant été atteints. Tout le demembrement du matériel capturé n'a pas été opéré.

KAZAN AUX MAINS DES TCHÉQUES-SLOVAQUES

(Service de la Presse Associée)
Londres, 15. — Les troupes tchéco-slovaques se sont emparées de la ville de Kazan, située à 430 milles à l'est de Moscou, mande une dépêche de l'"Exchange Telegraph" à Copenhague. La ville a cédé après une énergique résistance des Bolsheviki.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Callaghan a pris possession de sa nouvelle cure, dans la paroisse Saint-Dominique, hier matin. Le nouveau titulaire a été ordonné prêtre en 1900 et était vicaire de Saint-Willibrod ces dernières années.

L'abbé Anatole Eremont, vicaire à Longueuil, vient d'être nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Maxime.

AU FRONT ANGLAIS

Londres, 15. — Dans une opération effectuée, hier soir, les Tommies ont amélioré leurs positions au sud de Villers-Bretonneux, dans la région à l'est d'Amiens, rapporte le bulletin officiel d'aujourd'hui. Ils ont fait quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie a aussi manifesté de l'activité dans la région au sud d'Arras et sur le front des Flandres, au nord de Bethune, et dans les secteurs de Loos et de Dickebusch. L'attaque des Anglais dans les Flandres, hier, indique le bulletin, a été lancée sur un front de 2,000 verges, dans le voisinage du bois de Gréat, dans le secteur de Dickebusch. L'attaque a surpris l'ennemi et a réussi, tous les objectifs ayant été atteints. Tout le demembrement du matériel capturé n'a pas été opéré.



La Vie Sportive

LE MÉTROPOLE RÉUSSIT À VAINCRE LE SAINT-ARSÈNE

Devant 3,000 personnes au terrain du National, ces deux clubs se disputent la palme — Le Lachine défait le Royal-Canadien par 9 à 0. Le Métropole l'emporte par un seul point

Avant de trois mille personnes ont assisté aux débuts de la Ligue Nationale indépendante, hier après-midi, à Maisonneuve, alors que le Métropole a pris une éclatante revanche sur le Saint-Arsène, qu'il a battu par le résultat de 1 à 0 après onze innings d'un jeu sensationnel et palpitant d'intérêt. Malgré la présence à Montréal des rois de l'automobile et de Mlle Ruth Law, la célèbre aviatrice, la Ligue Nationale indépendante a inauguré sa saison d'une façon, qui fait bien augurer pour les programmes à venir.

La partie d'hier, de l'après-midi, a été la plus contestée et la plus étonnante que les clubs indépendants aient encore offerte aux "fans".

Battiller pendant onze innings avant de pouvoir croiser le marbre une seule fois, et mettre, cependant, des coups sur les buts en plusieurs circonstances, sans pouvoir compter, voilà le duel, auquel les trois mille amateurs ont assisté à Maisonneuve, hier.

La partie a été une bataille de lanceurs, entre Deschamps et Gendreau. Il est difficile de dire lequel a été supérieur. Ils ont accordé chacun six hits, Gendreau a passé quatre coups sûrs, dont deux intentionnellement dans la huitième, et Deschamps deux. Gendreau a retiré six frappeurs au bâton et Deschamps un de moins. On ne peut donc conclure que l'un a été supérieur à l'autre qu'il faille en faire mention.

Plusieurs erreurs ont été faites au cours de la partie, mais, sauf la dernière, qui a coûté la partie au Saint-Arsène, elles ne furent pas de conséquence. Elles contribuèrent tout au plus à rendre la partie plus coriace, et à forcer les deux lanceurs et leurs coéquipiers à donner le maximum de leur rendement. Il est des erreurs, celles de Singher entr'autres, qui doivent être en grande partie attribuées au terrain, qui présente dans la région du deuxième des aspérités, que le rouleau ferait bien de supprimer.

La forme splendide des deux lanceurs a sauvé leurs clubs plusieurs fois. Le retour parfait de la balle par Sabby au marbre dans la septième, extermina Beaudin, qui était parti du second sur le coup simple de Laverrière dans la gauche. La foudre du 65ème a fourni un excellent programme musical. La Cie des Tramways a donné un service parfait avant et après la partie. Résultats détaillés de la partie :

SAINTE-ARSENE
Ab. R. H. Po. A. E.
Cutter, 2b. 4 0 1 1 1
Jetté, 1b. 3 0 0 13 1
Rose, s.s. 5 0 2 1 3
Fortin, c. 5 0 1 9 0 2

LES STARS REMPORTENT UNE GRANDE VICTOIRE

Ils battent l'Athlétique par 5 à 1 — Les Indiens gagnent une partie qui paraissait perdue.

Les Stars et les Indiens ont remporté les honneurs de la journée dans les parties de la Ligue de baseball de la Cité hier au terrain des Shamrocks.

Les Stars ont défait l'Athlétique par un résultat de 5 à 1 et les Indiens ont triomphé de la Casquette par un résultat de 7 à 6.

La première partie entre la Casquette et les Indiens a surtout été étonnante au possible. Dans ce match l'équipe du gérant Charlie Delage parut devoir s'assurer la victoire au début, car elle compta deux points dans la deuxième manche, et quatre dans la troisième. La Casquette paraissait dès lors victorieuse, mais un regrettable manque de jugement gâta ce succès et changea la victoire en défaite. Alors que les Indiens avaient deux coups sûrs sur les buts, le troisième but de la Casquette saisit la balle qui venait d'être frappée. Au lieu de toucher le troisième but, et de retirer le coureur qui s'en venait de son côté, il lança sans précision au premier but et trois hommes entrèrent au "home".

Dans cette partie, Hamilton saisit d'une seule main une balle difficile au vol, et exécuta un brillant double-jeu.

Moffat commença la partie comme lanceur pour les Indiens, mais ne se sentant pas bien disposé, il se retira de lui-même au bout de deux innings après que la Casquette eut comploté deux points. Shaw lui succéda, mais il n'avait pas eu le temps de se préparer, et la Casquette enregistra quatre points sur ses balles. Avec un résultat de 6 à 2 en faveur de la Casquette et la partie apparemment perdue pour les Indiens, le lanceur Gilbert entra en scène. Il fut absolument invincible, n'accordant plus un seul point à la Casquette.

Lorsque les Stars s'alignèrent contre l'Athlétique pour la deuxième partie de l'après-midi, le receveur Mullen suspendu par le président de la Ligue était à son poste. Billy Innis nous a expliqué que Mullen avait demandé à être réinstallé, et qu'il avait donné une garantie de \$25 qu'il ne s'oublierait pas. S'il commet une nouvelle infraction, sa garantie sera confisquée.

Le lanceur Paquette a joué une belle partie retirant 10 hommes au bâton, mais il reçut un mauvais support. Paquette, Mullen et O'Sullivan ont fait chacun un deux buts

Beaudin, 3b. 5 0 0 4 3 1
Monette, c.f. 4 0 1 0 0 0
Gendreau, p. 3 0 0 0 5 0
Laverrière, r.f. 4 0 1 1 1 0
Taillefer, l.f. 2 0 0 2 0 0
Crevier, l.f. 1 0 0 1 0 0

Totaux 36 0 6 32 14 5

MÉTROPOLÉ
Ab. R. H. Po. A. E.

Singher, 2b. 5 0 0 2 1 2
Savaria, l.f. 4 0 2 2 0 0
Sabby, l.f. 4 0 1 3 1 0
Doyle, c.f. 4 0 1 1 0 0
Trempe, s.s. 5 1 1 3 0 0
Duplessis, c. 4 0 1 7 3 0
Léveillé, 1b. 2 0 0 10 2 0
Boston, 3b. 3 0 0 4 2 1
Deschamps, p. 4 0 0 1 1 0

Totaux 35 1 6 33 10 3

x—Deux coureurs de retires, lorsque le Métropole compte le point.

St-Arsène . . . 000000000—4 6 5

Métropole . . . 000600000001—1 6 3

SOMMAIRE

Buts volés, Cutter, Rose, Savaria, Sabby, Duplessis, Trempe, Doyle; coups sacrifiés, Jetté, 2, Crevier, Léveillé, Boston; attrape par la balle, Léveillé; doubles-jeux, Gendreau à Jetté à Beaudin, Laverrière à Jetté, Léveillé à Singher; retires au bâton, par Gendreau 6, par Deschamps 5; buts sur balles, par Gendreau 4, par Deschamps 2. Durée de la partie, 2:45 heures. Arbitres: Sam Price et Dupras.

(Deuxième partie)

Ab. R. H. Po. A. E.
Leduc, l.f. 5 1 4 1 0 0
Davis, 2b. 5 1 3 3 2 0
O. Major, s.s. 5 1 2 1 3 0
Miller, 1b. 5 2 2 6 1 0
Desjardins, 3b. 5 1 2 3 1 1
Bougie, c.f. 5 0 0 0 0 1
Pilon, r.f. 5 1 2 1 0 0
Wingo, c. 5 1 1 1 1 0
Olivier, p. 4 1 1 1 0 0

Totaux 44 9 17 27 8 2

ROYAL-CANADIEN
Ab. R. H. Po. A. E.

Gosselin, c.f. 4 0 0 1 0 1
B. Reid, 2b. 4 0 1 0 1 0
Lemay, 3b. 4 0 0 3 2 1
Larivée, l.f. 4 0 0 2 0 0
Jodoin, s.s. 3 0 0 3 2 0
Jeanotte, 1b. 3 0 1 7 0 1
Giroux, r.f. 3 0 0 2 0 0
St-Pierre, c. 3 0 1 6 0 2
Pigeon, p. 3 0 0 0 2 1

Totaux 31 0 3 24 7 6

R-Canadien . . . 000000000—0 3 6

Lachine 50300100x—9 17 2

SOMMAIRE

Strike-out par Olivier, 11; strike-out par Pigeon 5; coups de 3 buts, Davis, Miller, Desjardins; coups de 2 buts, Leduc, 2; buts sur balles par Pigeon 1; frappe par le pitcher 1. Temps de la partie, 1:55 heures. Arbitres: Harry Cutter et T. O'Neil.

Batteries : Russell et Jacobs ; Bush et Agnew.
Cleveland à New-York :
Cleveland . . . 000000201—3 6 2
New-York . . . 00400000x—4 11 1
Batteries : Coumbe et O'Neil ; Love et Hannah.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à Cincinnati :

Première partie R. H. E.

Brooklyn . . . 000000001—1 10 0

Cincinnati . . 00020010x—3 5 0

Batteries : Cheney et Miller; Eller et Wingo.

New-York à Pittsburgh :

Première partie R. H. E.

New-York . . . 020000002—4 8 3

Pittsburgh . . . 00000500x—5 10 1

Batteries : Peritt et McCarty ; Cooper et Blackwell.

Philadelphie à St-Louis :

Première partie R. H. E.

Philadelphie . 00000202—5 9 2

St-Louis . . . 0304202x—11 9 1

Batteries : Davis et Burns; Pa-

kard et Gonzales.

Boston à Chicago :

Deuxième partie R. H. E.

Boston 000100002—3 6 0

Chicago 10100012x—5 10 2

Batteries : Canavan et Henry ; Vaughn et Killifer.

Brooklyn à Cincinnati :

Deuxième partie R. H. E.

Brooklyn . . . 001010000—2 10 1

Cincinnati . . 10502000x—8 16 1

Batteries : Grimes et M. Wheat ; Schneider et Wingo.

New-York à Pittsburgh :

Deuxième partie R. H. E.

New-York . . . 500003000—8 9 1

Pittsburgh . . . 001000000—1 5 1

Batteries : Causey et Rariden ; Sanders et Archer.

LIGUE AMERICAINE

Parties du dimanche.

A Cleveland :

New-York . . . 000000001—1 5 2

Cleveland . . . 00031030x—7 12 2

Batteries : Russell, Keating et Hannah ; Bagby et O'Neill.

A Washington :

Détroit 000050020—7 8 1

Washington . . 000000000—0 5 1

LIGUE NATIONALE

Parties du dimanche.

A Chicago :

Philadelphie . 001200002—5 12 1

Chicago 00250200x—9 13 2

A Cincinnati :

New-York . . . 300000200—5 8 3

Cincinnati . . . 00012033x—9 16 3

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester à Buffalo :

Rochester . . . 000000010—1 4 2

Buffalo 00021100x—4 8 1

Syracuse à Toronto :

Première partie R. H. E.

Syracuse . . . 000000021—3 11 3

Toronto 00010021x—10 9 2

Newark à Baltimore :

Première partie R. H. E.

Newark 100000200—3 7 4

Baltimore . . . 40200000x—6 7 2

Syracuse à Toronto :

Deuxième partie R. H. E.

Syracuse . . . 000000000—0 7 4

Toronto 010001241—9 14 0

L'OTTAWA EST VAINQUEUR

LA PREMIERE JOUTE DE CROSSE A EU LIEU SAMEDI A MAISON-NEUVE — PIETRE ASSISTANT.

CE.

La première joute de crosse de la saison a eu lieu samedi après-midi en présence d'une piétre assistance due sans doute à l'autre attraction qu'il y avait au Parc Delorimier.

Malgré tout la joute All-Stars-Ottawa a été intéressante et dépourvue de rudesse. L'ex-commissaire Ainey a mis la balle au jeu. Les All-Stars composés de plusieurs joueurs de Montréal ont mené dans les trois premières périodes mais se sont fait rosser dans la dernière et ont finalement été battus par un point.

Pas un seul homme a été envoyé à la clôture durant la joute, ce qui prouve bien de la bonne entente qui régnait entre les deux équipes.

Pendant quelque temps les spectateurs furent distraits lorsqu'ils aperçurent non loin du terrain la fameuse aviatrice Ruth Law qui évoluait dans les airs.

Le résultat final a été de 8 à 7.

Alignement :

Ottawa All-Stars

Benedict Buts Brennan

Harrison Point Brady

Sarazin Couverts Brossard

Yeafman Défenses Degan

Schultz Défenses Doran

Green Défenses Doute

Smith Centres McCarty

C. Denny Attaches Butler

P. Gorman Attaches Welsh

T. Gorman Attaches H. Scott

Lascelle Extérieurs Roberts

Hearn Intérieurs Baillargeon

Arbitre, Albert Pigeon; juge du jeu, Alf. Smith.

SOMMAIRE

1—Ottawa—T. Gorman . . . 2.00

2—All-Stars—Welsh 6.00

3—All-Stars—Scott 2.00

4—All-Stars—Baillargeon . . 5.00

5—Ottawa—P. Gorman . . . 1.00

6—All-Stars—Baillargeon . . 1.00

Deuxième période.

7—All-Stars—McCarty . . . 9.00

8—Ottawa—P. Gorman . . . 3.00

Troisième période.

9—All-Stars—Roberts . . . 4.00

10—Ottawa—Cy. Denny . . . 4.00

11—All-Stars—Welsh 9.00

Quatrième période.

12—Ottawa—Alf. Smith . . . 1.00

13—Ottawa—Hearn 6.00

14—Ottawa—Hearn 9.00

15—Ottawa—Lascelle 1.30

(Suite à la septième page)

En vue de dissiper le malaise créé chez les intéressés et de corriger des impressions et des rumeurs fausses, la maison Lymburner, Limitée fait la déclaration officielle qui suit :

Par suite de l'écroulement, le matin de samedi dernier, d'une petite partie de notre établissement, 360 rue St-Paul, deux jeunes hommes furent tués instantanément, tandis qu'un employé était légèrement blessé.

Parmi les morts se trouvait Albert Lymburner, un garçon de quatorze ans, neveu de l'un des propriétaires de l'usine. L'autre victime fut Eudore Portugais, fumiste, qui travaillait au sous-sol.

L'accident se classe parmi les nombreuses catastrophes qui malheureusement se sont produites dans l'histoire de l'industrie. Le malheur de samedi matin dont furent victimes un parent cher d'un des propriétaires, et un autre homme, employé considéré et fiable, ne pouvait être évité ou prévu même par l'imagination la plus féconde.

La perte matérielle---puisqu'il faut en parler---fut insignifiante et l'usine s'est ouverte ce matin comme à l'ordinaire.

La gérance a pris et continuera à prendre soin de l'employé blessé, et désire faire part aux familles de M. Lymburner et de M. Portugais de leurs sincères et cordiales sympathies dans leur grande douleur.

**Lymburner, Limitée,
Montréal**

E. HALLEY, vice-président et gérant général.

CIGARETTES EGYPTIENNES

NIZAM

10 POUR 15¢

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

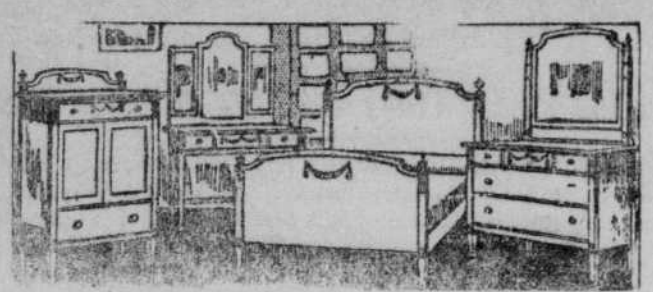
Grande vente de mi-été chez DUPUIS

CONTINUATION DE NOTRE VENTE DE MI-JUILLET DANS LES MEUBLES

DEMANDEZ DES INFORMATIONS AU SUJET DE NOTRE OFFRE DE PAIEMENTS FACILES

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER, en acajou, 4 morceaux, comprenant grand bureau avec large miroir, et grands tiroirs, table de toilette avec trois miroirs, joli chiffonnier et lit, 4,6 x 9 pied. **135.00**

Le tout spécial, à



UNE AUTRE REDUCTION : ameublement de chambre à coucher, 3 morceaux, fini acajou, grand bureau, chiffonnier avec miroir et table de toilette avec trois miroirs. **53.85**

Très spécial

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER, 4 morceaux, en noyer solide, comprenant bureau avec très grand miroir, chiffonnier, table de toilette et lit. Très spécial **244.00**

MEUBLES EN OSIER A PRIX DE REDUCTION DE JUIN

Trois morceaux pour vivre, sièges et dossiers rembourrés en cretonne de très belle qualité. Les trois morceaux comprenant une causeuse, un fauteuil et une bergère, fini fumé. **49.85**

Célestes matelas "Health" de Dupuis, matelas recouvert en couil de très bonne qualité, toutes grandeurs, spécial **4.99**

Sommiers en fer de Dupuis, avec deux supports au centre, garantis pour ne pas creuser, toutes grandeurs, très spécial, chacun **2.99**

Oreillers en plume, recouverts en bon couil, pas plus que 2 paires à chaque client. **1.69**

LITS pliants, pouvant être convertis en lit double la nuit, matelas recouvert de cretonne de très bonne qualité, spécial **14.98**

SOFA pouvant être converti en lit la nuit, rembourré en véritable cuir américain, spécial **9.98**

LITS TABLE, oxydée en 4 grandeurs différentes : 2,6, 3, 3,6, 4 pieds **8.00, 8.75, 9.75, 10.25**

Avec matelas recouvert en bon couil.

—Au deuxième.

TOILES ET COTONS

COTON JAUNE, fabrication canadienne, très belle qualité, désirable pour sous-vêtements. Valeur rég. 25. Spécial, la verge **15.1/2**

A REDUCTION

TOILE DAMASSEE non blanchie, dessins assortis, offre spéciale pour les hôtels et les maisons de pension. La verge pour **3.39**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

CHAUSSURES POUR DAMES

BOTTINES en cuir verni pour demoiselles, tige en buck blanc, coupe haute, forme large et confortable. Pointures 11 à 2. Valeur rég. **2.95**

ESCARPINS en canevass blanc de haute qualité, pour dames, bout fuyant, talon haut recouvert en canevass blanc, largeurs B et D ; toutes pointures **3.45**

ESCARPINS ET OXFORDS en canevass blanc, lon en caoutchouc ou en cuir. Pointures dans le lot : de 2 1/2 à 6. Valeur de 3.50 pour **2.48**

SPECIAL

ESCARPINS ET OXFORDS en canevass blanc, pour dames, semelle tournée à la main, la plupart avec talon recouvert en canevass blanc. Pointures 3 à 7 dans le lot. Valeur 4.00. **1.95**

TANT QU'IL Y EN AURA

Au premier.

PARASOLS

PARASOLS pour dames, genres américain et japonais, en pure soie, fil, toile, fil de soie, dans toutes les couleurs et même brodés à la main. Régulier 7.00 et 10.00. **3.99**

Spécial

BAS

BAS en soie "seconds", pour dames, en noir seulement. Pointures 8 1/2 à 10. Régulier .59. Spé. **3.39**

cial

Au rez-de-chaussée.

MARDI, LA GRANDE VENTE DE SOIES DE MI-ETE SE CONTINUERA

CREPE DE CHINE tout soie, 36 pouces de largeur, texture ferme, pour blouses, robes ou sous-vêtements, toutes couleurs, aussi en noir. Valeur régulière 1.50, pour **1.19**

POPELINE DE SOIE "Notre spécial", 36 pouces de largeur, la soie la plus populaire de la saison, pour jupes ou robes, toutes les teintes demandées, ainsi que noir. Valeur régulière 1.95, pour **1.49**

PALETTE TOUT SOIE, 36 pouces de largeur, soie favorite pour robes de rue, et d'après-midi, qualité ne froissant pas et ne s'échiffant pas. Valeur régulière 2.00, pour **1.49**

SOIE TAFFETAS CHIFFON, 36 pouces de largeur, réel fin chiffon français, toutes couleurs à votre choix ainsi que noir, valeur régulière 2.50, pour **1.98**

SOIE TUSSOR fleurie en pareil, 34 pouces de largeur, grand choix de teintes, qualité parfaitement lavable et de bonne durée. Valeur régulière 1.00, pour **57**

SOIE SHANTUNG "Sport", 36 pouces de largeur, une très jolie soie fantaisie fleurie, pour robes d'été, etc., etc. Valeur régulière 1.00, pour **57**

SOIE SHANTUNG naturelle, 34 pouces de largeur, texture ferme, désirable pour tout usage général. Valeur régulière .69, pour **48**

SOIE TAFFETAS chiffon, dessin guingon carreaux, 36 pouces de largeur; la soie la plus nouvelle de la saison pour jupes ou robes. Valeur régulière 2.75, pour **1.39**

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30

HENRIETTA BRADFORD noir, 36 pouces de largeur, garanti d'un beau noir jais, pour costumes de couvent, robes pour l'école, etc. Valeur régulière .59, pour **39**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

SPECIALS DANS LES ARGENTERIES

CABARETS à desservir, en chêne ou acajou, fond en verre, 11 x 13, 13 x 17, différents styles avec deux poignées. Rég. 2.45, 2.95, 3.50 et 3.95 pour **1.95**

CASSEROLES, rebord très fort, jolis dessins, poignées en ébène, forme ronde ou ovale, 7 et 8 pouces, avec casserole en Guernsey. Rég. 2.45, 2.95, 3.45 et 3.95. **1.95**

SERVICES A THE en argent plaqué "Rogers", meilleure qualité, fini brillant uni ou gravé. Régulier 13.95 et 16.95 pour **9.69**

PLATEAUX pour gâteaux, en verre taillé, 12 pouces, dessins de fleurs. Régulier 2.98 chacun, pour **1.49**

COUTEAUX, fourchettes et cuillers, cuillers à fruits, avec manche gravé, couteaux à beurre et autres lignes désassorties. Régulier 4.50, 5.00, 7.50 la douzaine, pour, chaque morceau **1.19**

Ou 3 pour **.50**

Au premier.

FOURNITURES DE MAISON

MARQUISSETTE pour rideaux ou draperie, 36 et 40 pouces de largeur, unie, crème ou blanche ou avec bordure de couleur. Spécial **.43**

MADRAS blanc, pour petits rideaux, 28 pouces de largeur, pour **.23**

JOLI MADRAS pour draperies, 50 pouces de largeur, en vieux rose, vert, brun et rouge, choix de dessins. Valeurs 1.40 et 1.75, spécial **1.15 et 1.40**

CRETONNE pour meubles et draperies ou rideaux, 50 pouces de largeur, choix de dessins et couleurs, pour **1.15, 1.65, 1.75 et 2.15**

CARPETTES en tapisserie, sans couture, choix de dessins. 2 1/2 x 3 Val. 19.00, p. 16.00

CARPETTES en velours Wilton, sans couture, genre oriental ou médaillon, choix de dessins. 2 1/2 x 3 verges, p. 27.50

2 x 3 1/2 verges, p. 39.50

3 x 4 verges, p. 44.50

3 1/2 x 4 verges, p. 52.50

3 1/2 x 4 1/2 verges, p. 65.00

PRELART canadien, deux couches de vernis, dessins à fleurs ou à carreaux, la verge carrée **.55**

LINOLEUM de liège anglais, 2 verges de largeur, spécial, la verge carrée **1.09 et .99**

LINOLEUM de liège anglais, 3 et 4 verges de largeur, spécial la verge carrée **1.00-1.10, 1.20**

PRELART réversible, marqueté, très épais, choix de dessins, notre spécial **1.69**

Au troisième.

CHAUSSURES POUR HOMMES

BOTTINES pour hommes, marque Slater, en veau de Russie, forme large ou fuyante, à trepointe; semelle et talon Neolin ou en cuir. Valeur de 10.00. **7.69**

VOTRE CHOIX



PANTOUFLES pour hommes, toutes les pointures, en canevass carreaux noir et blanc, semelle en paille, très bien finies. Valeur 2.00 pour **1.49**

BOTTINES pour jeunes gens et garçonnets, célèbre marque Walker, forme large, bonne semelle et presque sans couture.

Pointures pour jeunes gens, 1 à 5. Valeur **3.49**

4.50 pour

Pointures pour garçonnets, 11 à 13. Valeur **2.89**

3.50 pour

Au rez-de-chaussée.

VALEURS SPECIALES DANS LES MENUS ARTICLES

Epingles "Beaver Brand", .04

Fer à coudre, 50 verges, .49

Fil à coudre, 500 verges, .30

White's, liquide ou solide .10

Huile à machine "Sewing", .10

Manchettes, .18

Epingles de sûreté "Blue Boy", .12

3 douzaines, .32

Formes pour soutiers, la paire .10

Pierres pour garniture, toutes couleurs, tube, .15

Boutons d'épingle, 2 et 4 trous, la douzaine, .10

Lacets de bottines, en noir seulement, 45 pouces de longueur, la douzaine, .15

Dessous-bras, 4 grandeurs, la paire, .12

DE 8 H. 30 A 9 H. 30

Rouleaux de soie, de couleurs : marine, brun, blanc et noir ; meilleure qualité pour la machine ou pour couture à la main. Prix régulier .72 la douzaine. Très spécial, **.43**

2 douzaines de couleurs assorties, à chaque client.

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

AU RAYON DES JOUETS

CERF VOLANT en forme de boîte, en papier ou en coton, que tout enfant peut facilement faire voler.

En papier, prix **.29**

En coton, prix **.59**

PATINS à roulettes, s'ajustant toutes grandeurs.

Valeur de 1.25, pour **.98**

Valeur de 2.25, pour **1.98**

HABITS DE "COWBOYS" sodats, "Boys scouts".

Prix .98, pour **.75**

Prix 1.25, pour **.95**

Prix 1.75, pour **1.15**

Prix 2.25, pour **1.75**

Prix 2.75, pour **2.25**

ARTICLES DE "BASE-BALL", à grande réduction.

HAMACS balançoires, chaises de jardins.

Au deuxième.

UNE AUTRE VENTE DE FERS ELECTRIQUES DE HAUTE QUALITE

Pesanteur 6 livres, plaqués nickel, complets avec corde, bouchon de raccordement ; une nécessité absolue dans chaque maison, économisent du temps et de la fatigue ; avec ce fer, le repassage de **3.19**

Au deuxième.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Un trésor dans les ruines

par
Charles
FOLEY

38

(Suite)

—Que ne lui avez-vous persuadé de laisser la baronnie, le revenu et tout ce qu'il possédait à M. de la Musardière ! Je serais encore pauvre, mais libre de décider de mon sort sans crainte d'être taxé d'ingratitude. Mes parents, par contre, seraient riches ; je les quitterais sans remords, sinon sans regrets, et tout le monde approuverait mon désir de n'être plus à leur charge et de me subvenir à moi-même. Il m'eût alors été loisible, sans gêner personne, d'avisé à mon propre bonheur et pour cela de vous demander un conseil . . . plus intime.

Ici la jeune fille rougit et se tut, confuse d'en avoir autant dit. De ce demi-aveu, si volé qu'il fût, Raymond ressentit une émotion qui le fit rougir aussi. Il n'ou garda de

laisser tomber une causerie qui prenait un tour si captivant. "En quoi votre modeste héritage peut-il diminuer votre confiance en moi et m'enlever tout droit de vous conseiller ? Votre petite dot vous permet de vous marier facilement, de choisir à votre gré. Celui que vous choisirez n'en sera que plus flatté et plus sûr d'être aimé par lui-même. Je ne vois pas que cela soit bien fâcheux pour vous.

—Ni pour vous ! dit Estelle en souriant et lui tendant très franchement la main. Car vous savez bien que, pauvre ou riche, j'ai fait mon choix."

Duluc lui prit la main ; mais il ne la porta pas à ses lèvres, comme, en telle circonstance, l'eût fait M. de la Musardière ou le beau Fernand. Le jeune marchand, dans la vie difficile et prosaïque de chaque

jour, avait perdu ces belles façons d'un autre temps et d'un tout autre monde. Il serra énergiquement les petits doigts qui venaient de se poser si délibérément dans les siens, et son regard droit confirma hardiment leur entente simple et loyale.

"Vous me rendez heureux, heureux, heureux, répéta-t-il d'un accent sourd et profond, comme si ce mot-là, même gros de soupçons, n'eût jamais pu contenir tout ce qu'il éprouvait de joie.

—Heureux ? murmura-t-elle mélancoliquement. Hélas ! nous ne serons pas heureux tout de suite, ni bientôt, ni peut-être jamais ! Avant de penser à moi, il faut que je pense à ma tante, au cousin, à ce vilain oncle lui-même. Je vous connais mal si vous me gardez rancune de vouloir assurer le bonheur des miens avant le nôtre.

—Mais si précisément notre bonheur faisait le leur ? objecta le jeune homme. Mes affaires sont en bonne voie. J'ai des fonds disponibles. Sinon avantageux, il me serait agréable, par amour pour vous et par sympathie pour madame votre tante, de prêter à Son Extravagance M. le baron la somme nécessaire à le tirer d'embarras.

—Croyez-vous que, le refusant de moi, il l'accepterait de vous ?

Son arrogance est intraitable en ce moment. Toute proposition de cette sorte lui semblerait un outrage à sa pauvreté. Que voulez-vous que ma pauvre tante fasse sans moi ?

Mon refus du beau Fernand les blesse assez cruellement ; leur annoncer nos fiançailles serait leur donner le coup de grâce. Le baron ne me taxe que d'ingratitude ; il d'accuserait alors de trahison.

"Tous les méchants diront que j'étais de connivence avec vous, que vous avez conseillé le baron par intérêt et que nous n'attendions que cette dot pour nous marier. Avouez que la calomnie aurait couleur de vraisemblance et que ce serait de ma part, envers ma pauvre chère Hermance tout au moins, très ingrat et un peu traitre tout de même !

—Ce sont de bons sentiments. Je les trouverais meilleurs si je n'y étais sacrifié. Il va me falloir aussi, je le prévois, me piquer de magnanimité et recommencer à vous donner des conseils désintéressés . . . qui retarderont d'autant mon bonheur. Ce sera dur !

—Plaignez-vous, fit-elle gentiment. Vous n'êtes, il y a quelques secondes, qu'un simple confident. Vous venez de passer d'embarras au rang de fiancé. Cela peut s'appeler un bel avancement, et c'est assez

monter en grade pour un seul jour."

Elle ajouta, sérieuse : "Le mieux serait d'inventer quelque jolie petite ruse pour obliger le baron sans qu'il s'en doutât. Si je savais un moyen quelconque de lui faire accepter ou de lui restituer cet héritage sans froisser son orgueil, ah ! Dieu, que je rendrais tout cet argent de bon cœur !

—Oui, peut-être, fit Raymond pensif, peut-être serait-ce là le meilleur. Mais supposez que, ce moyen découvert, vous avez tiré votre oncle et votre tante de leur embarras d'argent, ne trouveriez-vous plus aucun obstacle à notre mariage ?

—Aucun," dit Estelle d'une voix résolue.

Il lui avait repris la main, et, soit cette caresse très douce, soit la brume qui s'exhalait des herbes humides de la prairie, soit l'ombre plus fraîche qui tombait des saules et des vernes, ils frissonnèrent ensemble. Dans le crépuscule, il la regardait et cherchait à lire sa pensée au fond de ses grands yeux, sous ses paupières mi-closées. Le peu qu'il voyait de ses prunelles était plein de sincérité et d'aise tendresse.

"Vous me le promettez ? répéta-t-il. Vous n'objecterez plus, vous, vous-mêmes, une bonne idée

gratitude, vos devoirs ?

—Je n'objecterai plus rien. Entièrement rassurée sur leur sort, j'aurai conquis le droit de songer à vous et à moi. Je les quitterai sans remords pour vous rejoindre.

—Ne regretterez-vous pas de ne plus voir votre tante ?

—Je n'aurai pas à la regretter ; car, elle, la chère âme que j'aime de tout mon cœur, rien ne m'empêchera de la voir.

—Votre oncle consentira-t-il à recevoir une parente si basement méseignée ?

—Ses dédains, je l'espère, n'auront qu'un temps. Ma tante m'aime beaucoup, et moi je l'aime tellement, que j'aurais bien au moyen de rentrer en grâce et de me faire accepter. S'il ne vous faut que cette assurance pour me donner le moyen que je cherche . . .

—Je n'ai rien trouvé encore, dit Duluc ; mais avec de la réflexion et du sang-froid, je compte résoudre ce problème. Je vous avoue que la grande joie que vous me donnez ce soir me trouble un peu l'esprit et m'ôte la lucidité nécessaire.

—Donnez-vous tout loisir d'y réfléchir, dit Estelle. J'attendrai dix jours, dix semaines, dix mois, dix ans même s'il le faut ! . . . Mais l'espérance tout de même que nous aurons, vous ou moi, une bonne idée

avant d'être si vieux que ça !

Ils furent très brusquement interrompus par des abois. Puis, derrière des buissons épineux, qui formaient une haie de clôture entre le bas du massif rocheux et la prairie, des cris et des juréments éclatèrent :

"Tais-toi ! tais-toi ! cherche Jacques, cherche ce garmement, et palsambleu de morbleu de ventre saint-gris ! apporte-le dans tes crocs !"

Mlle de Chauvigny reconnut cette voix. Bien qu'il fit maintenant presque nuit et que les broussailles cachassent entièrement l'homme et le chien qu'il excitait, la jeune fille se leva vivement et voulut s'éloigner. Duluc la retint :

"Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il y a ?

—C'est mon oncle. Je crains que nous voyant ensemble . . .

—Je vais lui parler, fit Duluc avec décision. Ce sera peut-être une bonne occasion de s'expliquer franchement."

Au même instant, Estelle eut une surprise plus vive encore. Une silhouette chétive venait de sortir à la dérobée du buisson, et, courbée en deux, à reculons, sans bruit, cette silhouette cherchait à gagner l'ombre des saules.

(A SUIVRE)